



● **Ottawa n'a pas l'intention de punir Moncton**

— page A 2

● **Jacques Duval: La Mazda 808: une "sur-douée"**

— page C 6



● **SPECIAL MARIEE début d'une vie nouvelle**

— cahier F

hebdo/économie & finance

● Document: le marché du livre au Québec

● Les succès de la fusion Trust Général-SAF

● L'orientation du secteur coopératif remise en question

● Le contribuable paie les erreurs du fisc

● Chutes de 70 p. cent des profits de Price

● Chaussures: les producteurs canadiens n'ont rien à craindre

— Cahier B

la bonne table

— page C 10

● **Nixon n'a passé aucun marché secret à Pékin**

— page D 1

sommaire

Annonces classées: D 4 à D 9 / E 1 à E 6

Arts et spectacles: D 2 / D 3

Bandes dessinées: B 7

Cinéma: C 3

Décès, naissances, etc.: E 7

Economie: B 1 à B 6

Editorial: A 4

Etes-vous observateur?: E 4

Guide de la mariée: cahier F

Horoscope: C 12

Informations étrangères: D 1

Informations nationales: A 2 / C 13 / C 14

La bonne table: C 10

L'auto: C 6 à C 8

Loisirs et récréation: B 7

"Moi-mystère": E 2

Mots croisés: D 6

Radio et télévision: D 3

Sports: C 1 à C 4 / C 9

Tribunaux: A 8 / E 6

Vivre aujourd'hui: C 10 à C 12

Votre médecin: C 11

SUPER LOTO '81
VOUS POUVEZ FAIRE FORTUNE AVEC LA SUPER-LOTTO
PREMIER \$200,000.
ACHETEZ VOS BILLETS MAINTENANT!

"Saulnier n'a pas collecté"

— Paul Proulx, ex-policier

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Quelques témoignages faits précédemment devant la Commission de police du Québec, qui enquête sur la conduite du directeur de la Police de Montréal, M. Jacques Saulnier, ont été, hier, partiellement contredits.

L'ex-policier Paul Proulx, maintenant cabaretier à Montréal, a affirmé qu'il n'avait jamais dit à l'agent Léo Villeneuve que le capitaine Jacques Saulnier, alors responsable de l'escouade de la moralité, recevait certaines sommes d'argent.

MM. Proulx et Villeneuve ont travaillé ensemble à l'escouade de la moralité; le premier était à la section des maisons de débauche et l'autre à la section de proxénétisme. Le témoin a ajouté qu'il connaissait l'agent Villeneuve avant d'arriver à la moralité et

qu'il était un "faiseur de troubles."

Le témoin a expliqué qu'il avait rencontré, en 1966, l'agent Villeneuve dans la salle des pas perdus de la cour municipale et que M. Villeneuve lui avait demandé de l'aider dans son enquête, en ajoutant: "Ecoute Paul, ça va demeurer entre nous!"

L'agent Villeneuve lui aurait alors demandé de lui dire si le capitaine Saulnier "collectait". M. Proulx, a déclaré qu'il lui avait répondu: "Penses-tu que si le capitaine Saulnier collecte, il me le dirait à moi, un simple agent?"

Il connaît Martha Adams

C'était la première fois, a-t-il dit, que j'entendais parler que le capitaine Saulnier recevait des sommes d'argent.

— A votre connaissance, le capitaine Saulnier collectait-il?, lui demanda alors le juge Roger Gosselin, président de la Commission de police.

— Non, votre seigneurie, a répondu l'ex-policier.

Voir TROIS PROCES, page A 6



photo LA PRESSE

Paul Proulx

Le plus grand quotidien français d'Amérique



Montréal, mardi 29 février 1972, 88e année, no 17, 84 pages, 6 cahiers

★ 15¢

Chômage: les syndicats politisent leur action

par Pierre VENNAT

"Nous avons fini d'exister, nous voulons vivre".

Cette pancarte que portait fièrement un mineur de Cadillac, venu du Nord-Ouest québécois pour assister à l'assemblée populaire du Forum, traduit assez bien le climat d'euphorie qui régnait parmi les quelque 9.000 travail-

leurs syndiqués, chômeurs et assistés sociaux, venus affirmer leur désir de changer le système et de mettre fin au chômage.

C'est ainsi qu'on entendit des phrases comme:

— Faut que ça change, nous voulons une vie fondée sur les aspirations profondes de l'homme.

— Ce qui se passe aujourd'hui, c'est

la réalisation de notre force comme classe de travailleurs. Ce qu'il faut, c'est la construction d'un parti politique indépendant de ceux des patrons.

— La matraque est la réponse des boss à la montée politique des travailleurs qui n'acceptent plus le chômage et les autres maux du système.

Bien sûr, la soirée, organisée par la Fédération des travailleurs du Québec

et le Conseil du travail de Montréal avait ses têtes d'affiche.

Bien sûr, on a applaudi les Louis Laberge, Marcel Pepin, Yvon Charbonneau, Marcel Perreault, Robert Chagnon et surtout Michel Chartrand, les grands du syndicalisme québécois et montréalais.

Bien sûr également, les deux grands chefs politiques MM. Robert Lewis, du

Nouveau Parti démocratique et René Lévesque, du Parti québécois, eurent droit à la vedette.

Mais les "vraies" déclarations, les poulx de cette soirée, c'est dans la foule, dans les petits orateurs méconnus qu'il faut les prendre.

Quelque 300 mineurs étaient descendus.

Voir CHOMAGE, page A 6

Virulente attaque contre le PQ

par Pierre VENNAT

"Pour abattre la chose capitaliste, il faut passer à l'attaque, il faut bâtir notre propre association politique dirigée contre les capitalistes. Et ce n'est pas le Parti Québécois qui va faire ça. Le Parti Québécois est contrôlé par les capitalistes francophones."

Un jeune travailleur de Rémi Carrier, congédié pour activités syndicales en novembre dernier et en "grève" depuis, est venu faire l'affront à M. René Lévesque, en présence de M. David Lewis, hier soir au micro du Forum.

Hué, ayant même besoin de la "protection du chef du PQ pour continuer son discours, Clément Simard n'en glissa pas moins son message: "les capitalistes anglophones et les capitalistes francophones, c'est la même chose. Que les patrons soient français ou anglais, on est exploité quand même".

Lévesque hué puis ovationné

Si René Lévesque fut hué par quelques-uns, son allocution à la fin de la soirée, lui a valu une véritable ovation.

"Il y a des gens qui sont payés dans le gouvernement et ailleurs pour étouffer un peuple qui achève de crever", a-t-il lancé, pour ensuite ajouter, à l'intention du jeune Simard: "Il y en a qui parle de changer le système. Je voudrais leur faire remarquer quelque chose: il n'y a pas un système sur lequel on peut travailler comme on veut quand on est un peuple colonisé."

Voir VIRULENTE, page A 6

Trois procès intentés contre Esso

La compagnie Esso Imperial, par la voix de ses procureurs, a nié sa culpabilité, devant le juge René Drouin, hier, relativement à trois chefs d'accusation portés en vertu de la nouvelle loi provinciale protégeant les consommateurs.

La compagnie est poursuivie pour avoir présumément émis des cartes de crédit à trois plaignants qui ne les avaient pas sollicitées.

Le procès a été remis au 15 septembre.

Les cartes auraient été distribuées au cours des mois de novembre et de décembre à MM. Martin Boyaner, Jacques Larivière et Joseph Steinberg. C'est la première fois, croit-on, que la nouvelle loi donne lieu à des poursuites, dans la métropole.

Une amende minimum de \$500 est prévue pour chaque délit et un juge peut même imposer le maximum de \$25.000.

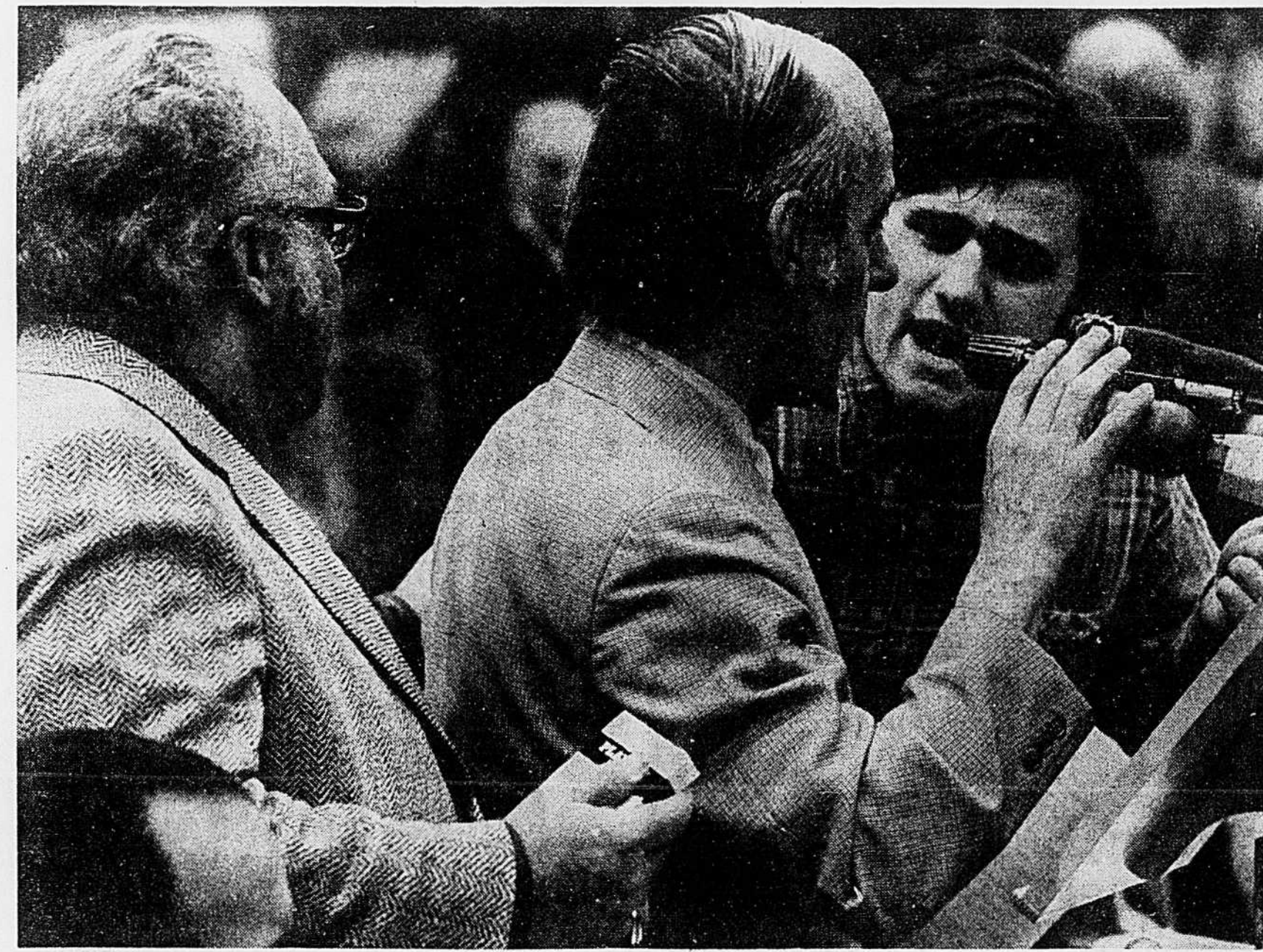


Photo Pierre McCann, LA PRESSE

Clément Simard, un jeune travailleur de Rémi Carrier, a causé tout un chahut au Forum, hier soir, quand il a accusé le Parti québécois d'être contrôlé par les capitalistes francophones. Incapable de poursuivre son discours tant les protestations de l'auditoire étaient fortes, il a fallu que René Lévesque lui-même vienne au micro pour calmer l'assistance et permettre à Simard de poursuivre son message. Peu de temps après, M. Lévesque a répliqué à l'endroit de Simard "qu'on ne peut renverser un système quand on est un peuple colonisé".

Goyer aurait été approché par un intermédiaire Un nouveau procès pour Geoffroy!

par Claude TURCOTTE de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Un intermédiaire a bel et bien communiqué avec le Solliciteur général du Canada pour savoir s'il était possible d'ordonner la tenue d'un nouveau procès dans le cas de l'ex-notaire Yves Geoffroy, mais il est pour l'instant tout à fait impossible de savoir qui est cette personne.

Aussi laconiques que M. Goyer aux Communes, les informateurs gouvernementaux ont refusé totalement de donner le moindre indice ou de fournir un commentaire sur le sérieux de cette personne qui "prétendait pouvoir être mise au courant où M. Geoffroy pouvait se trouver".

Ce qui revient à dire que cette communication n'a pas été prise à la légère. Du reste, on doit noter qu'en outre une fois l'opposition, en particulier le conservateur Eldon Woolliams, a frappé juste en posant une question, qui laissait clairement montrer qu'elle savait qu'une communication avait eu

lieu entre le ministre et ce personnage mystérieux.

On sait que M. Goyer a répondu à cet intermédiaire que toute demande pour un nouveau procès doit être faite par l'intéressé lui-même, en l'occur-

rence M. Geoffroy, et qu'il devrait poser devant le ministre de la Justice les raisons pour lesquelles il devrait y avoir un nouveau procès.

Puis, revenant à la charge, M. Woolliams a voulu savoir si le minis-

tre avait eu une conversation téléphonique avec une personne au sujet d'un nouveau procès en vertu de la section 617 ou de tout autre article du code

Voir GEOFFROY, page A 6

Nouveaux remous suscités autour du nom de la RCMP

par Marcel DESJARDINS de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — "Nous respectons vos symboles, cessez l'érosion des nôtres." Voilà comment le député de Prince Edward-Hastings, M. George Hees, s'en est pris au premier ministre, hier, en protestant contre la décision d'insérer le mot "police" sous l'écus-

son de la Gendarmerie royale du Canada.

M. Hees, qui prenait la parole aux Communes, s'est interrogé sur le comportement du gouvernement qui, d'une part, institue la société "Héritage-Canada" pour conserver le patrimoine canadien, et d'autre part, il remplace

Voir NOUVEAUX REMOUS, page A 6



Possibilité de chutes de neige locales.

Demain: peu de changement.

Mx. 25° Min. 15° • Détails à la page A 6

Ottawa n'a pas l'intention de punir Moncton



Jean Marchand

de notre bureau d'Ottawa
OTTAWA — Ce ux qui ont pu penser que M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat, a voulu pratiquer une forme

quelconque de chantage, en rappelant au maire Jones de Moncton que le Canada est un pays bilingue, se sont trompés.
 Le gouvernement fédéral et M. Jean

Marchand en particulier, qui est ministre de l'Expansion économique régionale, ont rassuré les gens des Maritimes, hier, en spécifiant qu'on ne doit pas confondre les politiques en matière de bilinguisme et celles relevant de l'économie.
 Par conséquent, il ne faut aucunement penser que M. Pelletier a voulu insinuer que le gouvernement fédéral allait couper les subventions si la ville de Moncton refuse le bilinguisme.

Le secrétaire d'Etat, a-t-on expliqué, a parlé dans un sens général, à savoir qu'on ne peut accepter de vivre au Canada pour en prendre les avantages sans en prendre aussi les obligations.
 M. Pelletier a répété que personne ne peut vraiment agir pour influencer le maire Jones, si ce ne sont les électeurs de Moncton eux-mêmes. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick n'a pas réussi et le gouvernement fédéral n'a aucune autorité pour dicter

une ligne de conduite aux autorités municipales de Moncton.
 Mais, M. Pelletier fait valoir que M. Jones n'a pas l'air de se rendre compte qu'il fait partie d'une fédération et que la solidarité canadienne implique des obligations, notamment celle des langues officielles.

Il considère comme une insulte le fait que le maire Jones refuse de donner des services en français aux francophones qui constituent 35 p. cent de la population de Moncton.

Le bilinguisme: thème des futures élections

OTTAWA (PC) — Il semble de plus en plus probable que la politique de bilinguisme du gouvernement Trudeau constituera un des principaux chevaux de bataille des conservateurs lors de la prochaine campagne électorale, si l'on s'en rapporte aux propos que tiennent depuis un certain temps des membres du parti de l'opposition officielle aux Communes.

Hier encore, au cours du débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône, deux députés conservateurs, MM. Patrick Nowlan, de la Nouvelle-Ecosse, et Douglas Alkenbrack, de l'Ontario, ont vivement critiqué le bilinguisme tel que mis en vigueur par le gouvernement.

M. Nowlan d'une part, trouve qu'il en coûte trop cher aux contribuables pour les services de traduction simultanée aux Communes et dans les différentes salles de comité.

Le gouvernement a prévu des dépenses de l'ordre de \$15 millions en 1972-73 pour le fonctionnement des services de traduction, comparativement à \$7,7 millions entre 1961 et 1965 a précisé M. Nowlan.

Au cours du prochain exercice financier, seulement \$2,7 millions seront affectés au Conseil économique du Canada, a ajouté le député.

Abus de la loi

M. Alkenbrack, d'autre part, a dénoncé "les abus" engendrés par la loi sur les langues officielles, adoptée au début de 1970, principalement au sein de la Fonction publique.

Le gouvernement n'a pas le droit de forcer un Canadien unilingue d'apprendre la langue seconde, dans l'esprit de M. Alkenbrack qui a affirmé qu'il défendra toujours ceux, d'une langue ou d'une autre, qui seront victimes de discrimination de la part de la Fonction publique.

D'après le député, en imposant le bilinguisme, l'administration Trudeau "viole les droits individuels fondamentaux des Canadiens, principalement ceux des employés de la Fonction publique".

M. Newlan s'en est pris en particulier au premier ministre Trudeau "qui promettait de régler la question canadienne et de rapprocher les deux peuples fondateurs du pays en 1963".

La "mafia de Montréal" à la tête du cabinet fédéral

OTTAWA (PC) — Le député conservateur d'Annapolis-Valley, en Nouvelle-Ecosse, M. Patrick Nowlan, s'est lancé dans une charge à fond de train, hier au Parlement, contre la composition du cabinet fédéral à qui il a reproché d'être dirigé plus ou moins par une sorte de "Mafia de Montréal".

Dans un violent exposé pendant le débat sur le discours du Trône, il s'est pris à trois représentants du Québec, le premier ministre Trudeau, le Secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, et le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Jean Marchand.

Deux des "trois colombes" de la campagne électorale de 1968 sont devenus, dans l'esprit de M. Nowlan, les jumeaux "Midas", soit MM. Pelletier et Marchand.

Trudeau aurait changé d'attitude

Il a accusé ces derniers de dépenser beaucoup d'argent dans leurs ministères respectifs.

Quant à M. Trudeau, le député des Maritimes lui a reproché d'avoir amèrement déçu les électeurs après avoir fait figure de bonhomme qui allait régler la "question canadienne" en 1968.

D'homme charmant, chaleureux et représentant l'espoir pour plusieurs, le chef du gouvernement est devenu renfermé, froid, distant et presque un "iglou intellectuel", a poursuivi M. Nowlan.

"Je serai le premier à admettre, a-t-il dit, que pas un gouvernement ne peut résoudre ces difficultés du jour au lendemain, qu'il s'agisse de l'inflation, du chômage ou de la Constitution.

"Néanmoins, je déplore le paradoxe manifesté par le premier ministre qui, après avoir fait preuve de chaleur et d'affection avant les élections, a semblé perdre ces beaux sentiments, une fois qu'il a été élu".

Un mot "osé" de Trudeau provoque la colère de l'Opposition à Ottawa

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Trudeau, ne semble pas du tout apprécier que le chef de l'Opposition tente de prouver qu'il se contredit lui-même par certaines déclarations.

Interrogé, hier, aux Communes pour savoir d'abord s'il avait trouvé quelque 3,695 emplois disponibles à Sudbury, au cours de sa visite en fin de semaine, comme il l'avait déjà déclaré, M. Trudeau a affirmé que "l'automne dernier" il avait mentionné qu'il y avait des emplois vacants.

"C'était au moment où la compagnie International Nickel était à la recherche de 700 travailleurs".

"Je ne vois aucune contradiction là-dedans", a-t-il ajouté.

M. Stanfield a cru bon alors de lui rappeler qu'en janvier, à Toronto, il avait déclaré que de nombreux emplois étaient disponibles au Canada et que personne ne se donnait la peine de les rechercher.

"Est-il question de Sudbury", a alors redemandé M. Trudeau.

"Sudbury", a affirmé M. Stanfield.

C'est alors que M. Trudeau qui s'était assis, s'est relevé et pointant du

doigt son adversaire un peu à l'instar de M. John Diefenbaker, ex-premier ministre conservateur, et tout comme M. Georges Hees, autrefois ministre de l'Industrie et du Commerce dans le cabinet Diefenbaker, a crié: "C'est votre maudite "God Damned Question".

Cette réponse a provoqué un remous chez les députés de l'Opposition et M. John Lundrigan, (PC-Gander-Twillingate), s'est enquis auprès du président des Communes M. Lucien Lamoureux pour savoir si les remarques du premier ministre seraient bien inscrites au "Hansard".

"Vous devrez attendre le "Hansard" pour le lire, demain", a précisé le président.

L'an dernier, un incident similaire, où M. Trudeau était encore impliqué, n'avait pas été enregistré.

C'était l'incident du "Fuddle Duddle".

Constitution: à Québec de briser l'impasse

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — La révision constitutionnelle ne reprendra pas tant et aussi longtemps que le Québec n'aura pas indiqué comment il peut tirer les discussions de Victoria de l'impasse.

Le premier ministre l'a de nouveau affirmé aux Communes, hier, alors qu'il a reconnu que le secrétariat permanent sur la Constitution avait été réduit à sa plus simple expression.

Repondant au député conservateur Walter Dinsdale de Brandon-Souris, M. Trudeau a dit: "quelque chose s'est produit à Victoria, en juin, qui a plongé les discussions constitutionnelles dans un cul-de-sac et il en sera ainsi tant que le Québec n'aura indiqué par quels moyens il peut faire avancer les discussions".

Quant au comité parlementaire mixte sur la constitution, M. Trudeau a promis qu'il serait reconstitué afin de lui permettre de déposer son rapport qui est déjà rédigé et dont de larges extraits ont été publiés dans la presse du pays à la suite de fuites.

Terre-Neuve pourrait perdre son gouvernement

ST-JEAN, T.-N. (PC) — Le nouveau gouvernement conservateur de Terre-Neuve démissionnera s'il ne réussit pas à remporter les élections partielles dans la circonscription de Fortune, a déclaré, hier, M. Frank Moores, premier ministre de la province.

Ces élections ont été rendues nécessaires par la démission d'un candidat libéral qui avait remporté le siège aux élections provinciales du 28 octobre dernier.

Cependant, même s'il remportait le siège de Fortune, le gouvernement de M. Moores ne disposerait pas d'une majorité à l'Assemblée législative. En effet, une telle victoire placerait les conservateurs à égalité avec les libéraux, partageant avec eux les 42 sièges de la législature à raison de 21 pour chacun des deux partis.

La récente adhésion au parti libéral du député Tom Burgess, ancien leader du Nouveau parti du Labrador, et d'un député conservateur, a renforcé la position des libéraux qui disposent en ce moment de 21 sièges, contre 19 aux conservateurs.



TRÈS TRÈS BAS PRIX

sur rénovation de maison

20% MOINS

MAINTENANT EN VIGUEUR CHEZ SERVICE DE RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN À DES PRIX QUI VOUS CONVIENNENT

TOUS TRAVAUX ENTièrement GARANTIS 100%

Estimation gratuite aucune obligation

Aucun compétiteur n'est en mesure de nous surpasser.

GRATIS BELLE CHEMINÉE ÉLECTRIQUE

avec toute salle de jeu

(comportant chaufferolette 500 watts)

Purificateur d'air - Indispensable

COMBATTRE LA POLLUTION C'EST NOTRE SPÉCIALITÉ!

- UNE FOIS POUR TOUTES, RÉGLEZ VOS PROBLÈMES DE MAISON AVEC LE PURIFICATEUR D'AIR ERZON.
- LE SEUL PURIFICATEUR D'AIR AVEC LAMPE À MERCURE GÉNÉRAL ELECTRIC.
- AVANT D'ACHETER UNE IMITATION DE PURIFICATEUR CONSULTEZ VOTRE DÉPOSITAIRE ERZON, RECONNU PAR DES MILLIONS DE CLIENTS SATISFAITS.

ERZON ÉLIMINE

- Toutes senteurs
- Fumée (cigares, cigarettes)
- Odeurs (cuisine)
- Humidité
- Poussière
- Pas plus gros qu'un radio
- Aucun produit à ajouter
- Aucune installation
- Moins de 5¢ par semaine
- Satisfaction garantie

DEMANDEZ UN ESSAI GRATUIT. Sans obligation de votre part, postez ce coupon dès aujourd'hui pour obtenir plus de renseignements.

ERZON NOM
 Adresse
 Ville TEL:

Siege social: 692 D. Jean-Talon Montreal 273-7734

PROPRIÉTAIRES!

Achetez maintenant et économisez.
 Pour installation immédiate ou plus tard.

Ne manquez pas cette occasion exceptionnelle.

FENÊTRES — PORTES AUVENTS — REVÊTEMENT

ALSCO 279-8551

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION EN ALUMINIUM AVEC PLUS DE 20 ANS D'EXPERIENCE

1530 est, Beaulieu, Montréal, P.Q. — Appels interurbains acceptés

CUISINES

Voici maintenant l'occasion de transformer votre cuisine pour répondre aux besoins de votre famille. Elle vous en sera tellement reconnaissante.

de \$500. à \$1500.
maintenant moins 20%

SALLES DE BAINS

Finie l'attente à la porte de la salle de bains la matin! Profitez de cette offre et faites installer une salle de bains supplémentaire pour vous.

de \$700. à \$1700.
MAINTENANT MOINS 20%

RAJOUT DOMICILIAIRE

Ajoutez ces pièces qui vous manquent et épargnez les milliers de dollars qu'il vous en coûte pour emménager dans une maison plus vaste et vous embarquer dans une hypothèque plus grosse et à taux plus élevé. Nos prix incluant finition intérieure et extérieure. Consultez nos experts maintenant.

10 x 15 REG. \$3,900.
MAINTENANT \$3,100

NOUS FAISONS TOUS LES TRAVAUX

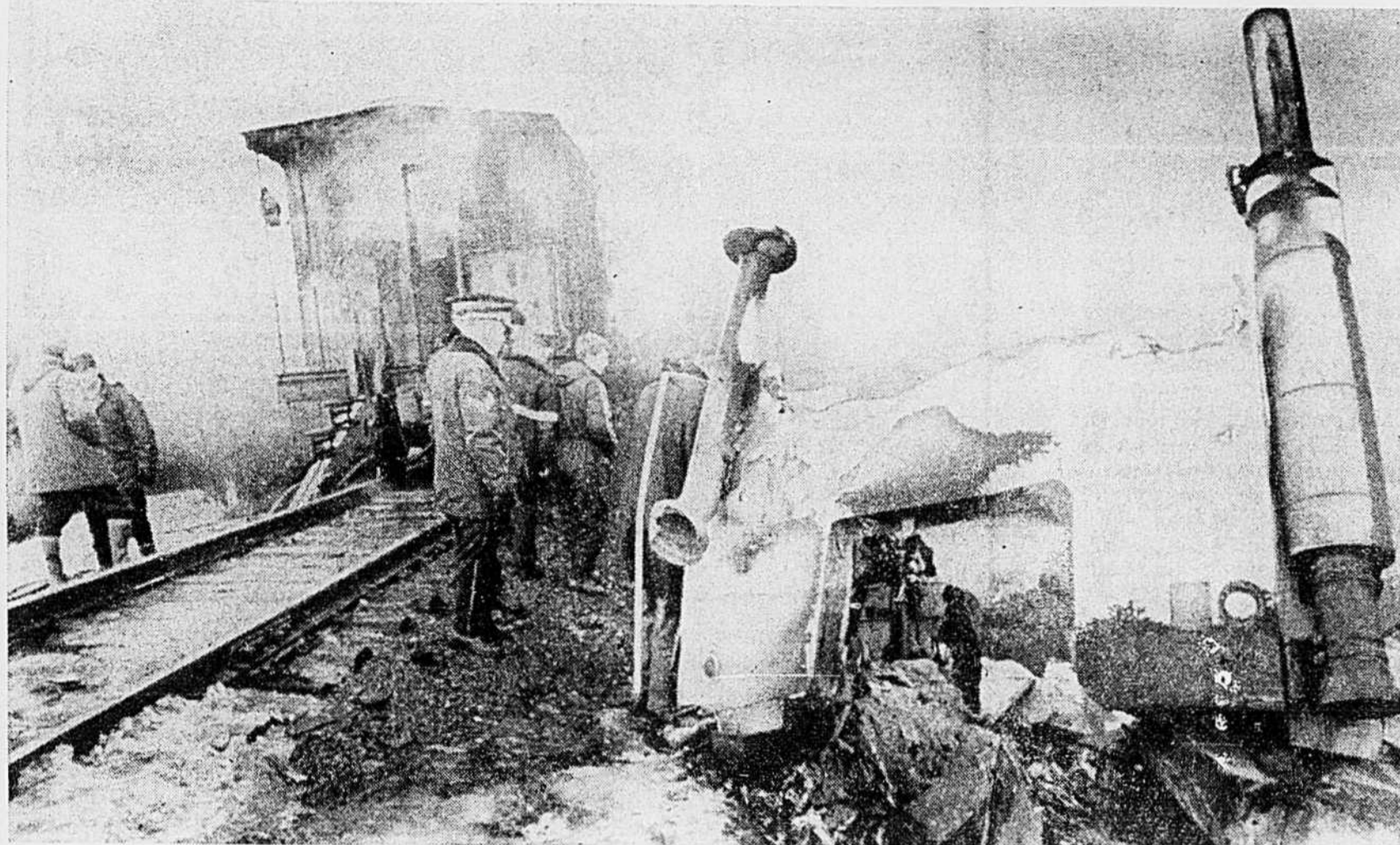
CE PRINTEMPS, QUELLE AMÉLIORATION DESIREZ-VOUS? NOUS FAISONS TOUS TRAVAUX

- salle de jeu
- cuisine
- garage
- chambre dans grenier
- menuiserie
- revêtement aluminium
- rajout
- salle de bains
- mansarde
- toiture
- travaux de béton
- fenêtres aluminium
- peinture
- nettoyage

SERVICE de RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN

1er PAIEMENT JUIN '72 JUSQU'À 15 ans pour payer

APPELEZ MAINTENANT 482-0600



Un lourd camion donne contre un convoi: un mort

Le conducteur d'un camion citerne de la compagnie Shell a perdu la vie, hier, dans l'explosion de son véhicule qui venait de s'écraser contre un convoi des Chemins de fer nationaux, près de Carp, en Ontario. Les 8,000 gallons d'essence que transportait la lourde remorque se sont vite consumés, incendiant même quelques wagons, dont quatre ont quitté la voie. Deux employés de la compagnie de chemins de fer ont subi de légères brûlures dans l'accident. Le lourd véhicule, qui circulait sur la route no 17, n'a pu retenir sa course dans une côte où il s'était engagé et qui devait déboucher sur la traverse à niveau. Le camion a glissé sur une distance de 200 verges environ, et tout semble indiquer que le conducteur a appliqué les freins qui n'ont pu retenir la lourde charge.

photos PC

La CEQ invite Cloutier à se manifester et fustige les négociateurs patronaux

par Daniel MARSOLAIS

Dans un pressant appel qu'il lançait, hier, au nouveau ministre de l'Éducation François Cloutier, et cela "où qu'il soit sur cette planète", pour qu'il prenne position sur les objectifs scolaires défendus par la CEQ au cours des présentes négociations, le président de la centrale, M. Yvon Charbonneau, a vertement critiqué les négociateurs et représentants patronaux qui, estime-t-il, ne veulent absolument rien entendre des préoccupations pédagogiques des enseignants.

"Jusqu'à maintenant, a dit M. Charbonneau, le ministre de l'Éducation et ses représentants à la table des négociations nous ont opposé un silence mortuaire. Nous voulons que cesse ce jeu de l'autruche et qu'on nous dise si nos demandes sont compatibles avec les recommandations du Conseil supérieur de l'éducation, considéré comme la conscience du ministère en ce qui concerne l'éducation au Québec."

La CEQ demande en outre au ministre Cloutier qu'il mette fin à "l'opération mépris" entreprise par le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec contre les enseignants, et "l'opération salissage" dans laquelle ce dernier s'est lancé contre le monde scolaire.

Un avocat mercenaire

Le président de la CEQ a en effet noté que M. Lefebvre va même jusqu'à mépriser sa propre organisation en feignant d'ignorer certaines recommandations prises par les commissions, lors de leur dernier congrès et qui recommandaient notamment un assouplissement des normes actuelles régissant le nombre et la tâche des enseignants.

M. Charbonneau a également dénoncé le porte-parole patronal à la table des négociations, Me Denis Siros, qu'il a qualifié "d'avocat-mercenaire" qui ne connaît rien et ne discute en aucun temps des questions d'ordre pédagogique que lui soumet-

tent les représentants syndicaux. "Aux directives, normes et autres cadres rigides que l'on nous propose, nous opposons une approche qui permettrait une véritable vie à l'école. Nous voulons que les écoles cessent d'être des "parking scolaires", comme c'est le cas au secteur professionnel et à l'enfance inadaptee".

"Cependant, d'ajouter le président de la centrale, nous sommes au regret de constater que la discussion que l'on a avec la partie patronale est

restée à un aspect purement technique. La partie patronale évite manifestement les sujets qui pourraient traduire des politiques en de véritables réalisations.

M. Charbonneau a précisé que les demandes syndicales concernant la tâche des enseignants (abandon des ratios actuels pour un nombre maximum de périodes d'enseignement et d'élèves) auraient le double avantage de donner de nouveaux services au système scolaire en plus d'absorber le

surplus de maîtres auquel le Québec se trouve confronté. "Nous voulons, en définitive, une tâche qui soit pensée en fonction de l'élève et de l'enseignant", de dire M. Charbonneau.

Le président de la CEQ a conclu en disant que si le ministre Cloutier n'a pas répondu à l'appel de la CEQ d'ici le 9 mars, il fera la preuve que son ministère est réellement à la remorque du ministère de la Fonction publique.

Choquette: Québec n'a pas les moyens d'aider le Service de police de la CUM

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Si le gouvernement provincial n'a pas répondu à "l'appel au secours" des municipalités membres de la Communauté urbaine de Montréal qui l'ont imploré de leur venir en aide pour couvrir le coût du service de police sur le territoire de la CUM, c'est tout simplement parce qu'il n'était pas capable financièrement.

Près d'un mois après le chahut qui a entouré la présentation du budget 1972 de la Communauté urbaine, le ministre de la Justice et parrain du projet de loi sur l'intégration des forces policières vient de faire une admission:

"Sur le plan des principes ou de l'obligation morale, le gouvernement ne devait rien de tout. Mais la pilule est difficile à avaler pour les municipalités de la Communauté urbaine. Toutefois, on n'a pas les disponibilités financières pour venir en aide au Service de police de la CUM. On n'est pas capable. C'est aussi simple que ça", a déclaré M. Jérôme Choquette au cours d'une entrevue exclusive à LA PRESSE.

Selon le ministre, qui est aussi député libéral d'Outremont, le gouvernement a longuement songé à l'appui fi-

nancier qu'il pouvait accorder à la CUM afin de réduire les coûts de l'intégration policière, mais il en est venu à la conclusion que ses moyens financiers ne lui permettaient pas une telle aide.

Le budget de la Communauté urbaine pour le seul service de police, en 1972, atteint \$4.633.800.

C'est ce chapitre du budget qui a a-

mené la contestation de celui-ci par 20 municipalités de banlieue devant la Commission municipale du Québec. Cette commission, présidée par le juge John F. Sheehan, a approuvé le budget tel que présenté alors par M. Lucien Saulnier. "Toute modification pour réduire le budget serait irréaliste", a conclu la Commission municipale.

Le crassier de Man: les autorités auraient refusé de vider le barrage

MAN (Virginie de l'Ouest), (UPI) — A la suite de la catastrophe du crassier de Man (Virginie de l'Ouest) qui avait fait 66 morts, samedi, M. Ben Tudor, directeur adjoint de la Buffalo Mining Company, a déclaré, hier, que les autorités avaient rejeté la requête de la compagnie, qui voulait faire diminuer la pression sur le barrage en le vidant partiellement, en raison du risque de pollution en aval.

"Elles s'inquiétaient trop des truites, a dit M. Tudor. Il fallait choisir: les truites ou les gens. Maintenant, les uns et les autres n'existent plus".

M. Arch Moore, gouverneur de l'Etat, a répliqué qu'un officier du groupe Pittston Mining (dont dépend la compagnie) lui avait dit que la requête dont fait état M. Tudor n'avait jamais été faite. Il a accusé les organes d'information de s'être montrés "irresponsables" en rapportant les propos de M. Tudor.

Dans la soirée d'hier, on a découvert une trentaine de rescapés, hommes femmes et enfants, qui s'étaient réfugiés dans une galerie de mine au flanc d'une hauteur. Ils n'avaient rien mangé depuis deux jours et demi.

L'affaire Maclean-Cotroni Commission rogatoire pour interroger le procureur de Lansky

par Michel AUGER

Une commission rogatoire sera formée pour aller interroger aux Etats-Unis Me Moses Polakoff, le procureur du célèbre gangster international Meyer Lansky, afin de connaître sa version des incidents qui se sont produits à Acapulco, au Mexique, lors d'une rencontre de la pègre internationale, en février 1970.

C'est ce qu'a décidé, hier, le juge Jean Saint-Germain de la cour supérieure qui s'est rendu à la demande de Me Jack Campbell, procureur du magazine Maclean, qui fait face à une action en dommages de \$1.250.000 de la part de l'industriel montréalais Vincent Cotroni.

Le procureur de Cotroni, Me Jean-Paul Sainte-Marie, ne s'est d'ailleurs pas opposé à cette requête. L'interrogatoire de cet avocat américain, qui a toujours représenté les plus hauts personnalités de la Cosa Nostra américaine, aura lieu d'ici quelques semaines.

Sa déposition toutefois ne sera versée en preuve que lors de la réouverture du procès, au mois de mai prochain alors que Me Sainte-Marie fera une contre-preuve.

Par ailleurs, hier, le sergent-détective David Adamo, de la police de Montréal, a longuement témoigné sur son travail au sein de la section de la moralité où il était spécialement chargé des questions du jeu et des paris illégaux.

Condamné pour un pot-de-vin

Le détective a révélé qu'un personnage de l'entourage de Cotroni, Giuseppe Coccolichio, avait été condamné pour lui avoir offert un pot-de-vin. Coccolichio avait offert de l'argent à Adamo pour qu'il laisse tomber certaines accusations concernant un réseau national de paris illégaux.

Le policier a rapporté une conversation qu'il avait eue avec Coccolichio, mais il n'a pu dire à la cour ce qui avait été dit concernant Cotroni, à cause des questions de droit soulevées par le procureur de ce dernier.

Il a également mentionné qu'une

occasion il avait été chargé d'effectuer une surveillance au cabaret Métropole, rue Sainte-Catherine, et qu'il y avait vu Nick Diotrio, "supposé propriétaire", selon son expression, en conversation avec un personnage nommé Angelo Lanzo et Vic Cotroni. Selon lui, les deux hommes semblaient porter un très grand respect à Cotroni.

Diotrio et Lanzo, selon Adamo, étaient mêlés au jeu, aux paris illégaux et à un club social de Longueuil, le Victoria Sporting Club, qui a eu des difficultés pendant plusieurs années avec la Sûreté du Québec, qui y a fait plusieurs descentes concernant les maisons de jeux illégaux.

Il a également révélé qu'il avait déjà observé toute une série d'individus bien connus de la police qui entraient dans un établissement de la rue Sainte-Catherine, près de la rue Saint-Laurent. Parmi les individus qui assistaient à la rencontre, il a cité, outre Vic Cotroni les noms de Frank Dasti, Joe Horvath, en plus de ceux de Lanzo et Diotrio.

Un article de Pax Plante

Le procureur du magazine torontois a également déposé en preuve un article paru dans Le Devoir en 1949, sous la signature de Pax Plante, et qui identifiait Vincent Cotroni comme un individu mêlé au jeu et aux paris illégaux.

Il a également déposé des extraits d'une biographie de Meyer Lansky, l'expert internationalement connu dans les questions des casinos et du gambling, qui a fui en Israël, récemment, pour éviter une poursuite aux Etats-Unis.

L'auteur Hank Messick y décrit la visite d'Acapulco, en 1970, comme l'une des plus importantes rencontres de criminels depuis celle d'Appalachin, N. Y., en 1957.

Selon lui, elle avait pour but la préparation de la pègre en vue de l'implantation de casinos au Québec. Plusieurs personnalités, dont quelques-uns avaient de fortes influences, avaient été invités à cette réunion, selon l'auteur.

La mini-émeute à Saint-Vincent: les otages n'ont pas été blessés

Persone n'a été blessé lors de la mini-émeute qui a éclaté, en fin de semaine, au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, et les deux sentinelles détenues en otage ont été relâchées, sans trop de difficulté, a déclaré le directeur régional des pénitenciers, M. J.-A.-C. Laferrière.

Rappelons que des gardiens de prison avaient dû utiliser des gaz lacry-

mogènes pour contrôler les sept détenus qui détenaient les otages à la pointe du couteau.

M. Laferrière a précisé que les troubles avaient éclaté après une émission

de télévision qui était retransmise dans un quartier de détention. La plupart des prisonniers sont rentrés dans leurs cellules quand ils en ont reçu l'ordre, mais sept d'entre eux sont demeurés derrière, après s'être saisis de deux gardiens qu'ils menaçaient avec des couteaux de cuisine.

Les détenus avaient prévenu les autorités qu'ils ne les relâcheraient qu'après avoir convenu de certains privilèges, ce qui n'a pas été nécessaire, de soutenir M. Laferrière.

Grâce à la motoneige: trois évadés capturés

SAINTE-ANNE-DES-PLAINES — Encore utile, la motoneige...

C'est du moins ce qu'ont appris trois dangereux détenus de l'Institut Archambault, à Sainte-Anne-des-Plaines, hier soir, en tentant de gagner la liberté.

Les évadés, qui n'ont gagné qu'une heure de clarté, sont: Conrad Brossard, emprisonné à vie pour meurtre; Roger Leblanc, condamné à 14 ans de réclusion pour vol à main armée; et Herman Gaumond, au sujet de qui les autorités n'ont pas fait connaître le dossier.

Malgré leurs habits blancs comme neige, les trois fuyards, qui ont pris la clef des champs vers 7 h. 10, n'ont pu échapper à la vigilance d'un gardien qui se promenait à motoneige.

Pour quitter les lieux — ou du moins tenter de le faire — les trois récalcitrants avaient d'abord coupé deux fils barbelés.

ront prouver à l'équité, contre les "gars de Lapalme".

Enfin, à l'intention du trésorier de la CSN, M. Jacques Dion, les "gars de Lapalme" ont insisté sur sa présence jusqu'à la fin de l'enquête.

De plus, et surtout, le siège social de la CSN est à Montréal, le syndicat et ses membres sont de Montréal, ainsi que les commissaires et les avocats de la partie "attaquée", à savoir les "gars de Lapalme".

Les commissaires ont donc "instamment prié" Me Thibodeau d'être présent à la reprise de l'enquête, à Montréal. Me Thibodeau, en effet, n'était pas présent, hier, à l'ouverture de l'enquête, pas plus d'ailleurs que le principal accusateur des "gars de Lapalme", le trésorier de la CSN, M. Jacques Dion. L'enquête reprendra mercredi matin mais, si Me Thibodeau ne peut se dégager, les commissaires sont prêts à attendre jusqu'à jeudi matin, au plus tard.

Entre-temps, les procureurs de la CSN se sont vus priés par les commissaires, à la suite de l'argumentation de Me Thibodeau, de préparer un document écrit, dans lequel ils "articuleront" les allégations qu'ils désire-

Les cols bleus: piétinement...

Les négociations entre la Ville de Montréal et ses employés manuels ne progressent pas aussi rapidement que l'avait souhaité et prévu, la semaine dernière, le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer.

Hier, ses médiateurs ont rencontré séparément les représentants de la Ville et ceux de la section locale 301 du Syndicat canadien de la fonction publique, qui représente les quelque 8,000 cols bleus concernés.

Bien qu'il y ait eu accord sur plusieurs clauses du projet de convention, les parties cherchent toujours une formule d'entente entre autres sur le point litigieux de la sécurité d'emploi.

Il est question que les représentants syndicaux convoquent leurs membres mercredi ou jeudi à une assemblée générale, où les cols bleus seraient appelés soit à ratifier une entente de principe, soit à renouveler le mandat de leurs négociateurs, dépendant de la tournure que prendront les négociations, au cours des prochaines heures.

L'enquête sur les "gars de Lapalme"

Les commissaires refusent de se transporter à Québec; la présence de Dion est réclamée

par Pierre VENNAT

Les procureurs de la Confédération des Syndicats nationaux ont essayé une première rebuffade, hier, lors du début de l'enquête sur les "gars de Lapalme", quand les trois commissaires "syndicaux" qui ont été chargés d'éclaircir toute cette affaire ont refusé de transporter leurs pénates à Québec, comme l'exécutif de la CSN l'aurait désiré.

Par ailleurs, le trésorier de la CSN, M. Jacques Dion, s'est vu instamment prié par le procureur des "gars de Lapalme", Me Pierre Vadeboncoeur, de remettre ses vacances à plus tard et de ne pas quitter le Québec comme il en a l'intention, le 7 mars, parce qu'il est "au centre de toute l'affaire".

Tels sont les deux points majeurs de la première journée d'enquête, consacrée surtout à des points de procédure.

Un des trois commissaires, Me Jacques Desmarais, qui agit comme pré-

sident de l'enquête publique, étant membre du contentieux de la CSN, l'exécutif de la centrale a décidé, hier matin, de confier sa cause à un bureau d'avocats de l'extérieur.

En l'occurrence, l'étude Thibodeau, Lesage et Cantin, qui a pignon sur rue dans la Vieille capitale.

Dans la Vieille capitale Me Roger Thibodeau plaident en cour d'appel demain matin, à Québec, aurait préféré que la commission se transporte dans la Vieille capitale, au moins pour les prochains jours. On sait que le trésorier de la CSN, M. Jacques Dion, et le secrétaire-général, Raymond Parent, habitent, eux aussi, Québec.

Mais les "gars de Lapalme" et les commissaires ne l'entendaient pas ainsi. En effet, firent-ils remarquer, l'enquête est "publique" et il serait malséant d'obliger les journalistes qui la suivent à se transporter d'une ville à l'autre.

RAJEUNISSEZ-VOUS



TOUPETS POUR HOMMES \$59. ET PLUS faits sur mesure coupe, réparation et entretien de toupets PERRUQUES ÉLÉGANTES LTÉE 856 est, rue Sherbrooke 527-8877

Paul E. TALBOT O.D. OPTOMETRISTE 6741, rue SAINT-HUBERT

HEURES DE BUREAU: Lundi au jeudi: 9 h à 6 h Vendredi: 9 h à 9 h Samedi: 9 h à 1 h

272-7611 • 7616

la presse

Allons-nous mourir demain?

Les ordinateurs du Massachusetts' Institute of Technology (MIT) sonnent l'alarme. Si, dans les cent prochaines années, indiquent-ils, l'humanité n'arrive pas à mettre un frein à la croissance de la population et de la production, il faut s'attendre à un effondrement inévitable de la société mondiale. La question qui se pose est la suivante: la population mondiale grandira-t-elle au point d'épuiser les ressources disponibles? et si oui, approchons-nous de l'échéance?

Ces perspectives plutôt apocalyptiques suscitent des réactions diverses chez les intellectuels et les savants américains. Certains estiment que la première tâche qui s'impose consiste à stopper la croissance de la production. D'après le professeur Dennis Meadows (responsable de cette étude du MIT qui paraîtra prochainement sous le titre *The Limits of Growth*), un accroissement de la population mondiale provoquera nécessairement un accroissement de la production industrielle, ce qui finira par entraîner un épuisement des ressources naturelles. Les prix augmenteront, ajoute le professeur, ce qui réduira les possibilités d'investissements. Or, la restriction des investissements entraînera la réduction de la production, ce qui conduira à la famine.

Ces sortes de déductions n'ont pas l'heur de convaincre d'autres intellectuels qui considèrent qu'elles nous ramènent aux théories de Thomas Malthus et de John Stuart Mill. Le professeur Simon S. Kuznets, de Harvard (qui remportait récemment le prix Nobel pour ses travaux portant justement sur la croissance économique), met sérieusement en doute la sagesse de ceux qui recommandent de mettre un frein à la croissance économique. "C'est là une solution simpliste, dit-il; vous avez des problèmes et vous croyez les résoudre en tarissant toutes sources de changement."

Commentant de son côté les propos de M. Meadows, le professeur Henry C. Wallish, de Yale, fait observer que Malthus raisonnait de cette façon, lui qui croyait que la croissance de la population finirait par épuiser les vivres disponibles. Mais Malthus n'avait pas prévu la révolution industrielle et les ressources insoupçonnées qu'elle a permis de découvrir et de mettre en valeur.

En somme, les ordinateurs du MIT proposent d'immobiliser la croissance de la population et de la production à son niveau actuel. Ceci voudrait dire que le niveau de vie dont jouit présentement un sixième de l'humanité (du fait justement d'une croissance constante de l'économie) serait interdit aux cinq sixièmes qui restent. "Peut-on imaginer, dit encore M. Wallish, des milliards d'Asiatiques et d'Africains vivant pour toujours à peu près à leur niveau de vie actuel, tandis que nous vivrions pour toujours selon le nôtre?" Bien sûr que non. Le désir de jouir — ne fût-ce

que marginalement — du niveau de vie nord-américain est devenu désormais trop contagieux pour qu'on puisse décemment parler maintenant de ralentissement ou d'arrêt de la croissance économique.

Je m'excuse de me citer moi-même, mais j'ai fait valoir ailleurs⁽¹⁾ que la croissance économique devrait plutôt être promise à un brillant avenir dans un monde où la grande majorité des hommes souffre de la faim. Pourtant, le monde regorge de richesses, et l'homme se révèle de plus en plus habile à les exploiter sur une haute échelle; ne serait-ce pas pur égoïsme que d'arrêter le processus sous prétexte que les ressources risquent de manquer?

La société d'abondance a vu le jour en Amérique du Nord. Elle commence à naître en Europe occidentale et au Japon. Le scandale n'est pas qu'elle existe, mais qu'elle n'existe qu'en des points trop isolés du globe. Le scandale, c'est qu'elle semble mettre trop de temps à se propager hors du continent qui l'a vue naître. Le scandale, c'est qu'elle a tendance à ne vouloir croître qu'en vase clos, et les gens du MIT se trouvent à favoriser cette tendance.

La société d'abondance doit devenir l'apanage d'un nombre beaucoup plus grand d'hommes et de pays. Il y va même de son intérêt que se multiplient au plus tôt les pays libérés du sous-développement. On pourrait même démontrer que ce qui menace le plus la croissance économique, ce n'est pas la perspective (plutôt théorique) d'un épuisement des richesses naturelles et des vivres, (la terre n'a pas fini de nous étonner), mais bien plutôt le statut de clients insolubles que conservent encore trop de pays du Tiers monde.

On pourrait faire état de bien d'autres scandales. Ainsi, parle-t-on souvent de société de consommation. S'agit-il bien de société de consommation? Notre société n'en serait-elle pas plutôt une de gaspillage, de destruction et de pollution? On dirait que, entre les mains de l'homme nord-américain, la société d'abondance a l'air d'un jouet entre les mains d'un enfant mal élevé. Cet enfant, ne sait trop comment s'en servir, n'ayant pas encore appris à vivre. On demandait au Dr Schweitzer ce qu'il pensait de la civilisation des Blancs. Il répondit: "Ce serait une bonne idée."

L'avenir est peut-être là. La société de consommation doit apprendre à vivre; elle doit se civiliser, apprendre à consommer plus modérément; apprendre à respecter l'environnement. Si nous craignons vraiment que les ressources naturelles s'épuisent il faudrait commencer par enrayer le gaspillage et la destruction inutiles des richesses.

Jean PELLERIN

(1) Le 21e siècle est commencé — Ed. du Jour, 1971



Droits réservés

Faut-il brûler Moncton?

On comprend l'alarme des autorités fédérales devant l'entêtement du maire Jones refusant le bilinguisme dans la ville de Moncton, au Nouveau-Brunswick. Si Moncton, qui compte 35 p. cent de francophones, ne reconnaît pas officiellement le français, que reste-t-il des progrès d'Ottawa visant à étendre le bilinguisme, mise à part, bien entendu, la liberté traditionnelle du Québec en matière linguistique?

L'émotion des milieux fédéraux est d'autant plus justifiée que la controverse qui fait rage au Nouveau-Brunswick s'ajoute à d'autres signes de mécontentement, en divers points du Canada, vis-à-vis des politiques culturelles de l'équipe dirigeante, irrespectueusement appelée en certains milieux "the Montreal gang". Qui plus est, la conduite du maire Jones risque de provoquer certains remous au Québec. Rien ne souligne mieux cette possibilité que le communiqué émis par le Conseil de la Vie française en Amérique disant textuellement: "La ville de Québec, siège social de notre Conseil, compte moins de cinq

pour cent de population anglophone. Cependant elle a dépensé depuis deux siècles des milliers de dollars pour assurer un service en anglais à cette minorité linguistique. Devant l'attitude intransigeante du maire de Moncton, on peut se demander s'il y a lieu, pour Québec, de continuer dans cette voie." C'est signé: Paul-E. Gosselin, secrétaire.

Si le ministre des Travaux publics à Ottawa, M. Jean-Eudes Dube, député de Restigouche, juge "impensable et inadmissible le refus de Moncton de reconnaître les droits fondamentaux de plus du tiers de ses citoyens", le secrétaire d'Etat Pelletier est allé plus loin. Il a assorti ses commentaires de menaces de représailles économiques. En termes clairs, si Jones ne s'amende pas, sa région pourrait souffrir, le gouvernement fédéral ayant le pouvoir de la soumettre au régime des vaches maigres.

Il y a lieu de se demander ce que vaudrait une "conversion" au bilinguisme obtenue dans ces conditions. En outre, le bras d'Ottawa ne risque-t-il pas de

frapper "le pauvre monde", c'est-à-dire les francophones eux-mêmes? Il y a gros à parier que les programmes fédéraux d'assistance et de développement intéressent principalement les francophones, traditionnellement les éléments les plus démunis de la population.

Jones dit maintenant qu'il va proposer un référendum sur le bilinguisme dans sa ville. Soutenu par l'ardeur belliqueuse des loyalistes, il aurait probablement de bonnes chances de voir la population ratifier ses thèses. Moncton n'est pas Montréal. Dans cette ville de 70.000 habitants (certaines sources donnent 60.000 habitants) le seul quotidien francophone des provinces maritimes (*L'Évangéline*) n'a pas plus de 1.500 abonnés! (Peut-être leur nombre s'est-il accru ces derniers mois).

Faut-il brûler Moncton? Tout compte fait, il vaudrait mieux l'annexer au comté d'Hochelaga, représenté aux Communes par le secrétaire d'Etat. Mais les Acadiens seraient les premiers à refuser cette alternative...

Guy CORMIER

LA PRESSE ETRANGERE

Le communiqué sino-américain

Par la PRESSE CANADIENNE

Dans son éditorial, le *New York Times* écrit ce matin que le communiqué sino-américain a confirmé que le sommet des deux pays n'a pas fait fondre les différends entre les deux pays comme neige au soleil.

"Mais il justifie aussi les espoirs les plus optimistes, selon lesquels les conversations pourraient être le début d'une longue marche vers des rapports nouveaux et mutuellement avantageux."

"S'il est vrai que le communiqué ne contient pas de surprises, il est beaucoup plus important qu'il ne contient aucune déception majeure. La décision de progresser non seulement sur la voie de commerce bilatéral, mais aussi de promouvoir des échanges dans des domaines tels que la science, la technologie, la culture, les sports et le journalisme, représente une réalisation concrète."

Le journal note que, si Pékin a dit que le problème de Taiwan continuait à bloquer l'établissement de relations normales entre les deux pays, la Chine a accepté, à titre de compromis, d'accueillir un haut représentant américain pour des consultations, en vue de préparer la voie à l'établissement de liens diplomatiques normaux.

Le communiqué montre aussi que Pékin s'est montré plus flexible sur le problème vietnamien, dit le *Times*, qui ajoute: "La guerre avec Saïgon n'est plus représentée comme un combat intransigeant jusqu'au bout."

Franchise

Le populaire *Daily News* titre en énormes caractères en première page "Nixon: nous allons réduire nos forces à Taiwan" et, avec sa franchise coutumière, intitule son éditorial: "C'est le moment d'en parler franchement". Dans cet éditorial, le *Daily News* écrit: "Le premier devoir du président c'est de trancher carte sur table et de remettre en bon anglais le morceau de banalités et de double sens publiés par les deux parties dans le communiqué. Les déclarations diplomatiques ont souvent pour objet d'obscurcir plutôt que d'éclaircir. Ici, il y a un chef-d'œuvre, un

genre ténébreux. A première vue, il semblerait que M. Nixon n'ait rien obtenu. Nulle part, on ne voit que les dirigeants de la Chine rouge aient cédé d'un iota sur le Vietnam, leur appui à la subversion communiste en Asie, ou leur intention de "libérer" Formose..."

"Un rappel franc et sans réserve de l'engagement américain envers la Chine libre — reconnue par un traité mutuel de sécurité comme étant le régime de Tchang Kaï-chek — est le moindre des gestes que M. Nixon puisse faire en ce moment pour dissiper les craintes d'un futur lâchage."

Priorités

Commentant dans son éditorial le communiqué sino-américain, le *Washington Post* écrit ce matin:

"A première lecture, nous affirmerions que M. Nixon, dans les concessions qu'il a faites aux Chinois, a probablement payé un prix élevé, mais pas déraisonnable, pour les excès de la politique étrangère des Etats-Unis dans les années d'après-guerre; que ce prix a été rendu plus lourd par le fait qu'il aurait dû être payé depuis longtemps; qu'il sera pénible, à brève échéance, pour de nombreux Américains; mais qu'il pourrait être extrêmement avantageux à long terme, ne serait-ce que parce que nous parviendrons maintenant à percevoir plus clairement un ordre asiatique de priorité et de réalités de puissance, qui nous permettra d'adopter une attitude plus réaliste quant au problème de notre rôle dans le monde en général, et à celui de notre désengagement au Vietnam en particulier."

Si l'on en juge d'après le communiqué final du sommet sino-américain "les Etats-Unis ne font pas trop bonne figure", écrit lundi le journal du soir *Washington Daily News* dans son éditorial.

Les Etats-Unis ont fait à la Chine des "dons notables" tandis que ce document ne fait état "d'aucune concession" chinoise "ainsi que MM. Nixon et Henry Kissinger en ont eux-mêmes convenu", poursuit le *News*. Aux yeux de ce quotidien, le retrait des forces américaines de Taiwan constitue une "concession considérable" qui représente un

"coup dur" pour la Chine nationaliste.

Soulignant que le voyage en Chine populaire du président "renforce nos doutes sur la valeur de la diplomatie au sommet", le *Daily News* critique vivement ce nouvel aspect de la politique chinoise de Washington:

"C'est à l'issue de négociations sérieuses avec un allié qu'on retire des troupes de son territoire, et non "par le truchement d'une annonce conjointe avec son ennemi juré".

Par la suite, la Thaïlande et les Philippines peuvent "douter de la valeur de leurs liens avec l'Amérique, estime enfin le *Washington Daily News*, et recherche un arrangement avec la Chine communiste."

Pour sa part, l'autre journal du soir de Washington, l'*Evening Star*, met l'accent sur le "choc" pour Taiwan que constitue "l'accord" sino-américain.

Ce quotidien pense aussi que sur le plan intérieur, l'accord en question produit le même effet sur la droite républicaine qu'à tousjours ardemment soutenu la Chine nationaliste.

Presse japonaise

La presse japonaise, dans son ensemble, considère que le communiqué sino-américain ouvre une voie entre les deux pays, tout en exprimant des craintes sur les répercussions de ce communiqué en Asie.

Le *Japan Times*, quotidien de langue anglaise, qui reflète les vues du ministère des Affaires étrangères, écrit qu'il est possible de trouver dans la volonté du président Nixon et du premier ministre chinois de continuer leur dialogue, malgré les différences sérieuses qui subsistent entre eux, le sens réel de leurs entretiens. Il ajoute qu'au moins les liens qui ont été formés pourront "empêcher Pékin d'agir unilatéralement pour réaliser ses ambitions". Mais il remarque qu'en recherchant des relations plus étroites avec la Chine, les Etats-Unis n'ont pas manqué de faire naître au Japon "un sentiment de trahison".

Le *Jmainichi* centriste estime, pour sa part, que le degré de rap-

Ce que pense LE LECTEUR

Pour la motoneige contre la moto

Pendant que tout le monde semble être ahuri par les motoneiges durant nos récentes saisons hivernales, n'est-il pas extrêmement surprenant qu'à peu près personne n'éleve la voix pour se plaindre même davantage des motoneiges? Celles-ci, à mes yeux et à mes oreilles, sont davantage plus ahurissantes, et elles existent depuis beaucoup plus longtemps que les motoneiges. Pourquoi cette complaisance et cette tolérance quasi complètes des motoneiges, qui, elles, nous empêchent et nous embêtent pas juste dans les campagnes et dans les régions peu habitées mais en plein dans nos villes, dans nos villages, et sur nos routes, à

prochement entre la Chine et les Etats-Unis est assez semblable à celui qui existe entre la Chine et le Japon.

Enfin, le *Yomiuri*, conservateur demande à nouveau une révision de la politique étrangère japonaise, insistant pour la restauration des relations diplomatiques avec la Chine.

Presse soviétique

Seul quotidien à paraître lundi matin, la *Pravda*, organe du parti communiste soviétique, ne prête pratiquement aucune attention au communiqué publié à la suite de la visite du président Nixon en Chine.

Il y fait brièvement allusion dans une dépêche de l'agence Tass datée de Pékin, écrite apparemment avant même que le document n'ait été publié.

Comme cela a été le cas pendant toute la visite, la *Pravda* ne prend la responsabilité d'aucun commentaire, se contentant de citer des remarques négatives de l'organe du parti communiste des Etats-Unis, *Daily World*.

"Ils essaient de nous convaincre que la visite servira la cause de la paix. En fait, ce n'est pas du tout le cas, affirme le quotidien communiste américain, dont les opinions, à n'en pas douter, reflètent fidèlement celles du Kremlin. "Au lieu de renforcer la paix et la sécurité en Asie et dans le monde, l'accord entre Maoïstes et les Etats-Unis ne fait qu'accroître la tension", ajoute le journal, cité par la *Pravda*.

volonté? D'accord, les motoneiges sont cause d'accidents et trop souvent bien stupides, elles sont cause de bruits étonnants, et cause de certains dégâts écologiques. Tâchons donc d'améliorer ces appareils, servons-nous-en avec modération, prévenons les accidents, suivons bien les règlements d'une société responsable, et respectons notre prochain et le bien d'autrui.

D'un autre côté, les motoneiges sont très commodes et très utiles sinon parfois bien nécessaires. Durant notre longue saison d'hiver elles nous encouragent et nous invitent bien à la vie en plein air et dans les campagnes. Ce qui est peu dire, surtout pour ceux qui n'ont que peu de temps à disposer à des loisirs extérieurs. Les motoneiges permettent aux Canadiens de voyager à distance, dans tout notre vaste pays (et aux endroits autrement inaccessibles), en plein hiver (aussi bien qu'en été). N'est-il pas bien, par conséquent, que la motoneige nous permette de nous promener, de faire du tourisme, et même de prendre nos vacances dans le Canada — même en plein hiver? C'est un avantage autant du côté de l'économie que du côté de l'embalage. Sans compter que la plupart des motoneiges sont fabriquées au Canada même.

Tandis que, la motoneige, la grosse surtout, est beaucoup plus nuisible. Imaginez, une nuit chaude d'été lorsque les fenêtres et portes sont toutes grandes ouvertes, une grosse moto 1500 cc. actionnée par un jeune ambifieux, voyageant dans les rues d'une ville, respectant les lumières de trafic, les "arrêts", se faulant facilement en avant ou entre ou à côté des automobiles, puis aux "arrêts" actionnant le moteur en soubresauts, etc. Une telle motoneige à tout fait, en dix minutes, de réveiller la majeure partie d'une population respectable, des deux côtés de la rue sur une longueur de deux milles.

Les motoneiges sont essentiellement très dangereuses. Toute proportion gardée, selon le nombre des usagers, elles sont cause d'accidents fatals au moins 25 fois plus souvent que les automobiles; leurs victimes sont excessivement nombreuses.

Les usagers des motos, surtout des jeunes, le plus souvent se groupent dans des espèces de clubs des plus divers, tels que "Devil's Disciples", "Hell's Angels", "Popies" etc. Ces groupes, si on les laisse faire, deviennent le plus souvent intolérables, irrespectueux, arrogants, et effectivement deviennent des voyous. Les laisser faire c'est les encourager en fait.

Du moins, ayons à coeur de régler ces motoneiges et ces motos cyclistes de façon très ferme. Ce sont surtout ces bruits infernaux de modèles trop gros ou mal équipés. Les automobilistes qui ont une petite crevaillon sur leur silencieux sont en peu de temps arrêtés par nos policiers vu le bruit un peu exagéré. C'est normal. Mais pourquoi donc, encore je demande, cette tolérance inouïe, fortement exagérée, envers ces motoneiges et leurs usagers? C'est incompréhensible, c'est repugnant.

Paul DIONNE, M.D.
Montréal

Hommage à J.-P. Desbiers

Après un si long silence, quelle déception de retrouver mon journal préféré amputé! Je dis bien amputé puisqu'il a perdu un de ses membres essentiels à mes yeux en la personne de monsieur Jean-Paul Desbiers.

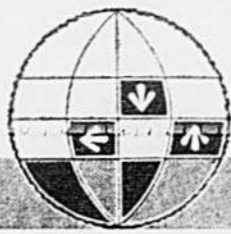
Sa "Ligne de Départ" fut si brève, si fortuite que j'en suis demeuré perplexe... Ne craignez rien, je ne ferai pas d'enquête, il y en a assez qui courent ces temps-ci.

Je voudrais tout simplement lui rendre hommage par l'entremise de votre journal, le remercier pour les bons moments qu'il m'a procurés par ses éditoriaux reflétant son sens de la justice et son honnêteté.

On en a besoin de beaucoup d'hommes de cette envergure. Souvenons-nous de ses insinuations lorsqu'il a su nous réveiller gentiment en nous montrant au grand jour notre complaisance à massacrer cette belle langue qui est le nôtre.

Puisse-t-il nous revenir un de ces jours par ses écrits. Il a tant de choses à nous dire et on a tant besoin de le lire.

T. POULIN,
Montréal.



PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITE

210,000 syndiqués bravent le gouvernement

Pierre VENNAT chroniqueur syndical



DIX jours à peine avant le scrutin secret au cours duquel 210,000 travailleurs du secteur public et parapublic, groupés dans trois centrales syndicales (CEQ-CSN-FTQ), seront appelés à se prononcer au Québec, sur l'attitude qu'ils comptent adopter face à la position de leur employeur commun: le gouvernement, le Front commun et le ministre de la Fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier, se sont lancés dans le jeu des manoeuvres, des invitations et des contre-invitations.

Ainsi, le Front commun se rendra aujourd'hui au Centre Mgr-Marcoux, à Québec, présenter leurs demandes salariales au ministre, qui n'y sera pas. Ce qui lui permettra ensuite de dire que le ministre ne s'est pas rendu à l'invitation des centrales.

Les trois centrales se rendront par contre au rendez-vous de jeudi, répondant à l'invitation du ministre et de son collègue Claude Castonguay, pour discuter du régime de retraite des fonctionnaires, ce qui leur permettra de proclamer bien haut leur bonne foi.

Le vote du 9 mars

Quoi qu'il en soit, le vote de jeudi le 9 mars prochain constitue un événement sans précédent en Amérique du Nord. En effet, il s'agit d'un événement intersyndical impliquant une solidarité nouvelle face au gouvernement, une volonté d'arriver à des décisions communes en abandonnant la division des efforts qui caractérisait auparavant trop souvent les centrales syndicales, pour en arriver à une action globale.

C'est la première manifestation globale du Front commun intersyndical de la fonction publique et parapublique.

Les chefs syndicaux estiment que les expériences passées ont prouvé aux syndiqués la nécessité de s'unir en front commun pour la présente ronde de négociations avec le gouvernement.

Dès 1968, les centrales sentaient la nécessité d'un front commun dans le secteur public et parapublic, mais l'organisation d'une telle force ne s'est pas faite du jour au lendemain.

Il a fallu que les représentants des centrales se rencontrent, discutent, élaborent ensemble une politique salariale, se donnent des moyens de fonctionnement, des structures, etc.

La première rencontre de coordination eut lieu le 29 juin 1970. Et c'est finalement le 6 janvier dernier que cet effort d'unification sans précédent entre travailleurs de trois centrales trouvait son aboutissement dans la création d'un protocole d'entente signé par les trois centrales, mettant officiellement au monde le Front commun du secteur public et parapublic.

Le 12 janvier, les trois centrales annonçaient qu'elles venaient d'adresser au ministre L'Allier un télégramme lui demandant de poursuivre à une table centrale la négociation de la politique salariale et de ne plus négocier, par conséquent, séparément avec chacun des groupes concernés. Jusque-là, le gouvernement ne s'est pas rendu à cette demande de table centrale.

La grève bientôt ?

Le 20 novembre dernier, les enseignants de la CEQ tout comme leurs confrères anglophones ont demandé la conciliation.

Le 7 janvier, c'était au tour de tous les autres membres de la CSN et de la FTQ dans le secteur public et parapublic de porter au gouvernement leur avis de conciliation.

Cela signifie que tous les membres du Front commun, dans l'enseignement, dans les hôpitaux, à la Régie des alcools, au gouvernement, à l'Hydro-Québec, etc., auront tous le droit de faire la grève à compter de la mi-mars.

Et pourtant, les négociations entre

le gouvernement et ses employés syndiqués ne progressent pas, ou si peu.

Le 9 mars, les syndiqués décideront s'ils se lancent dans la mise en oeuvre de moyens de pression avant de décider lesquels. A en juger par le militantisme en certains milieux, une grève générale ou quasi générale n'est pas à écarter.

Où en sont les négociations ?

Notre confrère Daniel Marsolais faisait le point hier, dans LA PRESSE, sur les négociations entre le gouvernement et les enseignants.

Pour les 142,000 autres, voici quel est l'état de la situation.

Dans le secteur des affaires sociales (FTQ-CSN) le Front commun regroupe environ 76,000 syndiqués, soit 20,000 à la FTQ et 50,000 à la CSN. Il s'agit d'employés d'hôpitaux publics, d'institutions pour enfants, de foyers pour adultes, d'établissements privés ou d'agences sociales.

Quelque 20 séances de négociations ont eu lieu depuis le 10 novembre 1971 et seulement sept clauses normatives ont été paraphées. Les syndiqués se plaignent que le gouvernement ne recherche que le statu quo avec les conventions expirées ou en bas de ce statu quo.

A l'Hydro-Québec, où les 9,000 membres du Syndicat canadien de la fonction publique sont affiliés à la FTQ, la conciliation est commencée. En fait, de tous ceux qui l'ont réclamée, seuls les "gars de l'Hydro" en profitent. Quant aux négociations, elles n'avaient pratiquement donné aucun résultat.

Depuis le début de la conciliation de M. Yvan Blain, six articles et deux lettres d'entente ont été paraphés mais l'enjeu de la négociation n'a pas encore été discuté et les syndiqués se plaignent qu'après trois mois de pourparlers, ils n'ont toujours pas en main de projet complet de convention collective.

Chez les quelque 10,500 employés de soutien des commissions scolaires (7,500 à la CSN et 3,000 à la FTQ), la situation est des plus embrouillées puisque, suite au bill 26, ils négocient maintenant une convention commune pour la première fois.

Les négociations, en fait, ne sont pas commencées, les négociateurs syndicaux, travaillant tous pour des commissions scolaires, se plaignant de n'avoir pu obtenir leur libération par leur employeur. En fait, Québec aurait accepté de libérer 25 négociateurs alors que les syndicats s'en sont donné 43.

Quoi qu'il en soit, Québec n'a fait aucune offre monétaire aux employés de soutien des commissions scolaires.

Dans les CEGEP, en ce qui touche les employés de soutien, ils sont plus de 2,000, affiliés à la CSN. Ils n'ont pas reçu, eux non plus, d'offre salariale.

La dernière rencontre avec le gouvernement a eu lieu le 14 janvier et les syndiqués considèrent que les dernières offres patronales constituent un recul sur leurs droits acquis. C'est la raison pour laquelle ils ont lancé un ultimatum au gouvernement: à savoir qu'ils ne reviendront négocier que lorsqu'on leur fournira des offres "plus sensées".

A la Régie des alcools, 21 séances de négociation ont eu lieu entre les représentants des 2,250 syndiqués et ceux de l'Etat.

Les syndiqués se plaignent "d'anti-syndicalisme chronique" de la RAQ, qui expliquerait que seulement deux clauses mineures soient paraphées et qu'aucune rencontre n'ait eu lieu depuis le 22 décembre 1971.

Chez les employés de soutien des CEGEP, affiliés à la FTQ, (à ne pas confondre avec ceux affiliés à la CSN), deux séances de négociation seulement ont eu lieu. En fait, les syndiqués ont déposé leur projet de convention et on n'en a même pas discuté. Au moins les syndiqués affirment-ils n'avoir reçu aucune contre-proposition.

Enfin, heureusement, on ne constate aucun blocage en ce qui concerne les 5,200 enseignants affiliés à la CSN.

Ceux-ci sont divisés en trois tables de négociation: les enseignants de CEGEP (4,200), ceux des collèges privés (700) et ceux des conservatoires, des écoles de tourisme et d'hôtellerie et des écoles d'agriculture (300).

Aux trois tables, même s'il n'y a pas de blocage comme tel, les points majeurs des conventions sont en li-



"On lâchera pas", de dire les membres du Front commun au ministre Jean-Paul L'Allier, député des Deux-Montagnes et responsable de la Fonction publique. Pour les syndiqués, la contestation de ces dernières semaines "n'est qu'un début" et "le combat continue".

tige. Les enseignants affirment lutter pour le droit de "prendre des responsabilités sur les lieux du travail".

Les fonctionnaires du gouvernement, qui sont au nombre de 32,000 et affiliés à la CSN, ont déjà commencé plusieurs manifestations de contestation, telles que du piquetage, des occupations, et des sit-in. Les négociations durent depuis mars 1971 sans résultats tangibles.

Les syndiqués accusent le gouvernement de "ne rien vouloir savoir" notamment en ce qui concerne les procédures de grief.

Devant une telle attitude, les syndiqués se sont retirés des négociations, attendant, disent-ils, "que le gouvernement manifeste son sérieux".

Enfin, les 3,150 professionnels du gouvernement n'ont pas tenu de rencontre avec l'Etat depuis août dernier. Ils sont affiliés à la CSN. Le gouvernement a rompu les négociations en octobre devant le refus du syndicat de discuter des offres salariales gouvernementales. Les négociations reprendront peut-être les 1er et 2 mars, du moins c'est ce que souhaite le gouvernement.

Le syndicat réplique que "ce ne sont pas les sujets à négocier qui manquent. Tout est à faire".

Une seule convention signée

Pendant que la date fatidique du 9 mars approche, le gouvernement, lui, ne semble pas s'en faire.

C'est ainsi que le 15 février dernier, l'Office d'information et de publicité du Québec était tout fier d'annoncer, au nom du gouvernement, "la signature de la première convention collective dans le secteur public et parapublic entre le gouvernement du Québec et la CSN".

Renseignement pris, il s'agit du Syndicat national des employés de la raffinerie de sucre de Québec, qui représente les 325 employés de cette entreprise agricole relevant du ministère de l'Agriculture, sise à Mont-Saint-Hilaire.

Ceux-ci n'ont jamais été considérés comme faisant partie du Front commun.

Quoi qu'il en soit, la convention avec ces 325 syndiqués, la "première", comme fait remarquer le gouvernement, a été signée 11 mois après l'expiration de l'entente précédente.

A ce train-là, on n'ose faire de pronostics sur l'issue des négociations avec les 210,000 employés qui restent-

La Bolivie, dans son virage à droite, s'acharne sur les foyers de guerillas

par l'agence Keystone

"L'ORDRE règne à La Paz et dans toute la Bolivie", nous affirme avec courtoisie le Colonel Andrés Sélich, ministre de l'Intérieur. Son regard demeure impénétrable, voilé par un immense sourire qui, tel un huis, semble s'être fermé définitivement sur l'essentiel.

Nerveusement, le Colonel Sélich se balance sur son rocking-chair et tourne autour des mots les plus incisifs, avec virtuosité, sans jamais se laisser interrompre. Dans le fond de la salle, trois gardes du corps ne cessent de nous observer, l'air faussement indifférent.

"Plus personne ici n'osera le nier, répète le ministre, le Gouvernement communiste du Général Torres avait plongé le pays dans le plus profond désordre institutionnel. L'anarchie, seule, était à l'ordre du jour. Les grandes victimes ont été les travailleurs, les paysans. Les profiteurs: quelques groupuscules d'excités, dépourvus de maturité politique, dont l'unique action fut d'avoir gratifié la Bolivie de slogans soi-disant révolutionnaires."

Une jeune fille, vêtue d'un short pourpre, vient suspendre ce long monologue et dépose sur une petite table trois tasses de café noir. D'un geste vif, le Colonel se lève, comme s'il voulait détendre son long corps filiforme.

Colmater les brèches

"Depuis plus de cent jours que nous sommes au pouvoir, reprend-il avec

emphase, nous essayons de colmater les brèches. L'ordre est maintenu sur l'ensemble du territoire, je vous l'ai déjà dit. Maintenant, notre véritable travail commence."

Sans doute le Colonel Sélich occupe une place de choix dans le gouvernement nationaliste que dirige le Colonel Banzer, président de la République. Longtemps formé au sein de l'armée américaine, notamment à Panama, il dirigeait avant d'accéder à ce poste ministériel, un régime spécialement exercé à combattre les mouvements de guerillas, dans la région de Santa-Cruz.

Il ne se passe pas une semaine sans que la presse quotidienne ne relate certaines déclarations, parfois fracassantes, du ministre de l'Intérieur. Il y a plusieurs jours, ce dernier révélait être en possession d'une liste sur laquelle figuraient les noms de plus de 2,300 personnes, que le Général Torres s'était proposé de faire passer par les armes, parce qu'elles s'opposaient à la montée du communisme.

Le Colonel Sélich n'a jamais caché son hostilité pour tout ce qui touche à la guérilla. Elles ne sont pas rares les interventions publiques où il s'attaque énergiquement à tous les indices qui simplement le rappellent.

L'exemple paraît être suivi un peu partout en Bolivie. A Sucre, à Santa-Cruz, il existe une véritable phobie du guérillero. Se promener dans les rues de ces villes, arborant une barbe ou une chevelure fournie relève de la plus haute témérité.

Des groupes de miliciens, soutenus par les autorités locales ne vous laisseront d'ailleurs pas longtemps la possibilité de pavoiser ainsi, prenant sur

eux le soin de vous raser, et par là même occasion de vous rasser.

La répression

A La Paz, dans l'avenue Arce, l'Université déploie sa façade meurtrière. Les vitres envoltées, les traces de balles sont les témoins silencieux d'un combat sans merci entre les étudiants et les troupes militaires. Fermée depuis le dernier coup d'Etat, elle est aujourd'hui continuellement gardée par une dizaine de carabinieri.

Après la chute du Général Torres, les universitaires ont, sans nul doute, été les plus pourchassés par le nouveau régime. Une fonction importante d'entre eux appartenait à l'E.L.N. (Armée de Libération Nationale) et à ce titre, militait pour l'activisme le plus haut dans l'ensemble de la société bolivienne: l'expropriation par la violence.

Au mois d'août, les forces de répression ont fait montre d'une intranquillité extrême à leur rencontre. A Santa-Cruz, 59 étudiants ont été fusillés, dos au mur, sans aucune autre forme de procès. L'ELN démantelée, la plupart de ses dirigeants ont été envoyés au camp de concentration de Alto Madidi, situé en pleine forêt tropicale, où les conditions d'existence sont particulièrement insupportables. Officiellement, d'après le ministère de l'Intérieur, on compte 300 prisonniers politiques en Bolivie.

Quant au nombre d'exilés, il est très difficile d'avancer un chiffre. Selon Monsieur M..., professeur, sur 1,700 étudiants que contenait l'Université de La Paz, 4,000 d'entre eux auraient quitté le pays, ou continueraient de le faire.

Echec à la guérilla

Le premier objectif de l'actuel gouvernement est, sans contestation possible, de balayer définitivement tous les organismes de gauche. Le Colonel Banzer qui, manifestement, ne tient pas à passer pour un homme de châtimement, laisse à son ministre de l'Intérieur le soin de démêler les réseaux de subversion.

En fait, cette tâche ne s'avère nullement insurmontable. Les fameuses pages d'histoire qu'avait écrites "Che" Guévara sont, jusqu'ici, restées sans effets réels.

A cela, Victor Paz Esstensoro, ancien président de la République, vient expliquer: "Trois éléments primordiaux ont contribué à l'échec de la guérilla dans les campagnes. D'abord les guérilleros ne disposent d'aucun soutien efficace de la part des paysans, qui déjà, à partir de 1952, avaient obtenu des améliorations de vie confortables, grâce à la réforme agraire.

De plus, la plupart de ces guérilleros étaient étrangers, cubains, péruviens, argentins, sans influence no-

toire sur le monde peu ouvert des campesinos. Aujourd'hui encore, les campagnards dénoncent de nombreux foyers de guerillas. Enfin, ces troupes étrangères se sont implantées dans des zones de tradition militaire, à l'esprit manichéiste, peu enclines à laisser dominer par des idées d'aventuriers."

Dans certains milieux on raconte même que la province de Santa-Cruz avait envisagé de se rallier au gouvernement brésilien au cas où la dernière révolution nationaliste aurait échoué.

Les militaires... et les autres

Au mois de novembre, la presse annonçait l'entrée dans le pays d'un groupe de "tupamaros", dont le but était d'attenter à la vie même du Président de la République. Quelques heures plus tard, elle affirmait que des troupes gauchistes se concentraient sur la frontière du Chili, prêtes à entamer une campagne de terrorisme sur le territoire national.

Dans la pratique, toutes ces allégations vraies ou fausses ne rencontrent que l'indifférence générale. Monsieur S..., avocat nous raconte: "Dans ce pays, il y a les militaires et puis les autres. Il y a ceux qui vivent (largement) de la politique, et ceux qui l'ignorent complètement."

Et il poursuit: "Depuis 1925, année où la République fut proclamée pour la première fois, plus de 180 présidents se sont succédés à la tête du pays. Comment, pouvons-nous réellement les prendre au sérieux?"

Lors de la dernière révolution, on se battait aux abords de l'Université ainsi que dans le quartier nord-est de Miraflores. A quelques centaines de mètres de là, les colporteurs continuaient à vendre leurs marchandises. Entre deux rafales de mitraillettes, vaguement éloignées, les rues conservaient leur aspect ordinaire.

Joaquin Zenteno Anaya, commandant en chef des forces armées ne nous dissimulait pas que son état-major étudiait les formes de lutte contre la guérilla urbaine. "Elle n'est pas encore arrivée jusqu'à nous, nous précisons-il, mais il nous faut aussi prévenir ce danger."

D'un autre côté, Victor Paz Esstensoro, légèrement pensif, nous disait que le Colonel Sélich ne demeurerait probablement pas longtemps à son poste, qu'il constituait, "une solution temporaire, rien de plus".

Reste à savoir si c'est l'homme ou son action qui semble provisoire.

Prochain article:

"Le peuple est indifférent au monde" des politiciens"

Advertisement for 'LES RENOVATIONS PROULX & FILS ENR.' featuring a photo of Ronald Proulx, a kitchen renovation, and contact information: 10950 PARC GEORGES MONTRÉAL, 324-0331.

Advertisement for 'SPLASH PISCINES 72' featuring a photo of a swimming pool and details: 'VENTE - PISCINES CREUSÉES', '16' x 30' \$3,000 à vous pour \$2,295 - \$20 par semaine', '20' x 41' \$3,700 à vous pour \$2,895 - \$28 par semaine'.

la METE0

Chutes de neige... locales

En l'absence du grand magicien de la météo, Alcide Quellet, c'est l'inimitable Louis Laberge qui nous attire, pour aujourd'hui, quelques chutes de neige locales.

Ces prévisions valent non seulement pour la région de Montréal mais aussi pour celle de l'Ontario ou les perturbations météorologiques ont été ressenties.

MONTREAL table with columns: AUJOURD'HUI, DEMAIN, Maximum 25°, Minimum 15°, Possibilité de neige locale, Peu de changement

au QUEBEC table with columns: REGIONS, AUJOURD'HUI, DEMAIN, listing weather for Abitibi, Mauricie, Laurentides, etc.

au CANADA table with columns: Colonie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, etc., listing weather across provinces.

SI VOUS PARTEZ table with columns: Aux Etats-Unis, Vers les capitales, Vers les plages, listing travel weather info.

Option air pur logo and text for Gaz Métropolitain, inc.

Retour au travail des techniciens de Dorval

Les techniciens en électronique de l'aéroport international de Montréal ont voté en faveur du retour au travail, ce matin, en attendant de connaître les résultats du scrutin qui a eu lieu sur un projet d'accord intervenu à Ottawa, samedi.

RCA Ltée en Chine

La compagnie RCA Ltée a annoncé, hier à New York, que la station de relais terrestre installée en Chine Populaire par une de ses filiales, la "RCA Global Communications Inc.", à l'occasion de la visite du président Nixon au pays de Mao, servirait dès maintenant à des fins commerciales.

Enquête: Il a précisé que le syndicat exige la tenue d'une enquête sur les conditions de travail et les échelles de salaires de ses membres mais le Conseil du Trésor a rétorqué qu'aucune enquête n'aura lieu si les termes des dernières propositions ne sont pas acceptés.

Geoffroy ou Lafond en Europe

Le notaire Geoffroy utiliserait le nom de Réal Roland Lafond pour voyager, affirme le quotidien "The Gazette".

GEOFFROY

SUITE DE LA PAGE A 1 criminel. Il a demandé également si M. Goyer en avait causé avec le ministre de la Justice.

Outre sa dernière déclaration semble contredire la première, mais les porte-parole gouvernementaux n'ont aucunement cherché à convaincre les journalistes qu'il n'y avait pas eu de communication avec une personne qui prétendait pouvoir savoir où se cache M. Geoffroy.

"SAULNIER

SUITE DE LA PAGE A 1

En réponse à son procureur, Me Claude Archambault, le témoin a mentionné qu'il connaissait Martha Adams pour avoir participé à la descente qui avait conduit à son arrestation lorsqu'elle avait été trouvée en possession de faux billets de \$20.

Le lendemain de sa démission

Alors qu'il était interrogé par Me Paul Lesage, procureur de la Fraternité des policiers de Montréal, M. Proulx a déclaré qu'il était devenu propriétaire d'un hôtel au Lac Labelle, dès le lendemain de sa démission à la police de Montréal, soit le 10 novembre 1967.

Autres témoignages

M. Albert Sarrazin, commis principal au bureau des statistiques à la police, a apporté certaines contradictions sur des tableaux de statistiques déposés antérieurement devant la Commission, relativement aux escouades de la moralité divisionnaires et du quartier général.

CHOMAGE

SUITE DE LA PAGE A 1

dus de l'Abitibi et firent une entrée fort remarquée. Les "gars de Lapalme", eux aussi, vinrent affirmer leur volonté de "poursuivre le combat".

Une assemblée "politique"

Qu'il soit clairement établi que cette assemblée a un but politique, a lancé dès le début M. Louis Laberge, président de la FTQ, il fut servi à souhait.

NOUVEAUX REMOIS

SUITE DE LA PAGE A 1

le sigle RCMP par "police". M. Hees a été rappelé à l'ordre par le président des Communes et M. Trudeau, même s'il en avait le désir, n'a pas donné la réplique à l'ancien ministre conservateur.

Bilan de l'incursion en Fatahland

TEL-AVIV (AFP) — Le correspondant militaire de la radio israélienne a dressé, hier soir, le bilan de quatre jours d'opérations dans le sud du Liban. Selon lui, "les forces israéliennes ont tué de cinquante à soixante résistants palestiniens, en ont blessé près d'une centaine, ont dynamité une d'importantes quantités d'armes et de munitions".

Virulente

SUITE DE LA PAGE A 1

Reprenant le document de travail de la CSN, M. Lévesque a déclaré qu'il faut d'abord compter sur nos propres moyens et que le Québec doit cesser d'être la "société nationale des assistés sociaux".

Nouvelle version anglaise de "O Canada"

OTTAWA (PC) — Les Communes ont été saisies, ce matin, d'un projet de loi concernant l'hymne national du Canada, le "O Canada".

Le gouvernement Lynch en péril

DUBLIN (AFP) — Trois anciens députés du Fianna Fail, le parti au pouvoir à Dublin, ont annoncé samedi qu'ils retireraient leur soutien au gouvernement de M. Jack Lynch, qui, du même coup, peut désormais être renversé par le Dail, le parlement de Dublin.

Le déficit commercial des USA s'accroît

WASHINGTON (Reuter) — Le déficit de la balance commerciale des Etats-Unis s'est encore accru, le mois dernier, bien que l'indice général des principaux indices économiques se soit sensiblement amélioré.

Assassins irakiens à l'oeuvre en Egypte

LE CAIRE, (UPI) — Le ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Mourad Ghaleb, a convoqué, hier soir, le chargé d'affaires irakien au Caire. Il s'est plaint auprès de lui de l'arrivée en Egypte d'agents du gouvernement irakien chargés d'assassiner des réfugiés politiques irakiens, annonce l'agence de presse du Moyen-Orient.

Vente de blé canadien (\$330 millions) à l'Union soviétique

OTTAWA (PC) — La vente à l'Union soviétique de 185 millions de boisseaux de blé canadien, évalués à \$330 millions, a été annoncée ce matin, aux Communes, par le ministre de la Justice, M. Otto Lang, responsable de l'Office canadien du blé.

Vente de blé canadien (\$330 millions) à l'Union soviétique

OTTAWA (PC) — La vente à l'Union soviétique de 185 millions de boisseaux de blé canadien, évalués à \$330 millions, a été annoncée ce matin, aux Communes, par le ministre de la Justice, M. Otto Lang, responsable de l'Office canadien du blé.

55 autres millions de boisseaux de blé et de farine, a précisé M. Lang.

"La situation actuelle au Québec ne peut plus durer"

— Claude Morin

QUEBEC (PC) — L'ancien sous-ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, qui a démissionné de son poste en octobre dernier, après dix ans de service sous quatre premiers ministres, a déclaré qu'il se produirait un événement important au Québec avant longtemps car, selon lui, la situation actuelle ne peut plus durer.

Il a précisé que la population du Québec essaiera d'atteindre un objectif commun pour en dégager une certaine unité d'action.

Assassins irakiens à l'oeuvre en Egypte

LE CAIRE, (UPI) — Le ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Mourad Ghaleb, a convoqué, hier soir, le chargé d'affaires irakien au Caire. Il s'est plaint auprès de lui de l'arrivée en Egypte d'agents du gouvernement irakien chargés d'assassiner des réfugiés politiques irakiens, annonce l'agence de presse du Moyen-Orient.

Le déficit commercial des USA s'accroît

WASHINGTON (Reuter) — Le déficit de la balance commerciale des Etats-Unis s'est encore accru, le mois dernier, bien que l'indice général des principaux indices économiques se soit sensiblement amélioré.

Le premier ministre a reconnu

Le premier ministre a reconnu cependant qu'aucune démarche n'a été faite auprès des partis d'opposition.

Bilan de l'incursion en Fatahland

TEL-AVIV (AFP) — Le correspondant militaire de la radio israélienne a dressé, hier soir, le bilan de quatre jours d'opérations dans le sud du Liban.

Vente de blé canadien (\$330 millions) à l'Union soviétique

OTTAWA (PC) — La vente à l'Union soviétique de 185 millions de boisseaux de blé canadien, évalués à \$330 millions, a été annoncée ce matin, aux Communes, par le ministre de la Justice, M. Otto Lang.

Nouvelle version anglaise de "O Canada"

OTTAWA (PC) — Les Communes ont été saisies, ce matin, d'un projet de loi concernant l'hymne national du Canada, le "O Canada".

Le déficit commercial des USA s'accroît

WASHINGTON (Reuter) — Le déficit de la balance commerciale des Etats-Unis s'est encore accru, le mois dernier, bien que l'indice général des principaux indices économiques se soit sensiblement amélioré.

Assassins irakiens à l'oeuvre en Egypte

LE CAIRE, (UPI) — Le ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Mourad Ghaleb, a convoqué, hier soir, le chargé d'affaires irakien au Caire.

Vente de blé canadien (\$330 millions) à l'Union soviétique

OTTAWA (PC) — La vente à l'Union soviétique de 185 millions de boisseaux de blé canadien, évalués à \$330 millions, a été annoncée ce matin, aux Communes, par le ministre de la Justice, M. Otto Lang.

Il a précisé que la population du Québec essaiera d'atteindre un objectif commun pour en dégager une certaine unité d'action.

Le mont Saint-Bruno: parc régional de verdure



Construit en 1741 par René Boucher de la Bruère, seigneur de Montarville, ce vieux moulin est encore en excellent état. Il est situé sur l'ancienne propriété des familles Pease, Drummond et Birks, près du lac Seigneural, en flanc du Mont Saint-Bruno.

par Florian BERNARD

Le projet de transformation du mont Saint-Bruno en vaste parc régional de verdure vient de franchir une étape importante par l'octroi d'une somme de \$60,000 aux fins de compléter le schéma d'aménagement.

La somme a été versée par le gouvernement fédéral à la Société pour le progrès de la Rive Sud Inc., en vertu du programme des initiatives locales. Cet octroi créera 21 emplois dans la région de Boucherville-Saint-Bruno et permettra de compléter, d'ici quelques mois, les plans préliminaires qui seront soumis au gouvernement du Québec pour la transformation du mont Saint-Bruno.

A long terme, ce projet nécessitera un investissement d'environ \$7 millions. La majeure partie de cette somme servira à exproprier les parties de la montagne qui demeurent en propriété privée.

Trois lacs

S'élevant à 715 pieds au-dessus du niveau de la mer, le mont Saint-Bruno possède trois lacs dont le plus grand, le lac Seigneural, appartient à l'entreprise privée. La ville de Saint-Bruno est propriétaire du plus petit des lacs, soit le lac du Moulin, il est situé en versant de montagne, à faible altitude.

En tout, la montagne comporte quelque 4,500 acres et

s'étend jusque dans la plaine de Sainte-Julie. Trois grands propriétaires et une quinzaine de petits possédants se partagent la partie privée du domaine.

C'est la Canata Investment qui possède la partie la plus importante, au sommet. Cette compagnie avait l'intention d'y construire un projet domiciliaire d'environ \$80 millions, mais il semble que tout soit en veilleuse pour le moment.

Le ministère de la Défense nationale possède également une importante section de la montagne, dans le versant de Sainte-Julie. La communauté des frères de Saint-Gabriel possède, pour sa part, quelque 1,000 acres de la montagne. Enfin, outre les familles Birks et autres, une quinzaine de petits propriétaires ont des lots à différents endroits de la montagne.

Comité de travail

Un comité d'aménagement de la montagne a été formé, en janvier dernier. Il est composé de MM. Yves Poliquin, Claude Henry, Victor Lambert, de la Commission de la capitale nationale, Bernard Racine, de l'Université d'Ottawa, et de quatre conseillers de Saint-Bruno, soit MM. Jean Filion, Claude Raymond, Gaston Martineau et Serge Poulin. Deux directeurs du projet ont été nommés, soit MM. Yves Rajotte et Pierre Gagnon.

Bruno Quesnel, O.D.

Optométriste

bureau chez

PEOPLES CREDIT JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine — 849-7071

American Motors
Le Programme de Protection de l'Acheteur

Il vous permet de rouler dans une Javelin sport à tête reposée.

Achetez une voiture sport ordinaire, et vous obtiendrez une garantie ordinaire. Mais la Javelin se distingue parmi les sportives, tout comme la garantie qui y est attachée. Avec ça, vous conduirez votre Javelin 1972 en toute tranquillité, pendant un an ou 12,000 milles (selon la première éventualité). Si quoi que ce soit ne va pas par notre faute, nous le réparons gratis.

Essayez la Javelin sans tarder. Admirez la mais n'avez pas peur de la rouler, elle est faite pour obéir. Nous croyons qu'une meilleure auto va de pair avec une meilleure garantie.

Une garantie qui tient parce que nos voitures roulent bien

Le maire de Laval s'explique sur les taxes

Le maire de Laval, Me Jacques Tétreault, a déclaré que les contribuables ne doivent pas confondre le compte de taxe qu'ils viennent de recevoir avec celui qu'ils ont reçu l'an dernier.

Dans un communiqué remis aux journaux, le maire signale que le compte de 1972 comprend toutes les taxes, tandis que celui de l'an dernier ne comportait qu'une partie des taxes.

De plus, le compte envoyé la semaine dernière a été fait à partir de l'évaluation révisée par l'estimateur permanent de la Ville, ce qui justifie et explique certaines hausses.

Il a ajouté que cette révision est obligatoire et que les immeubles doivent maintenant être inscrits au rôle selon leur valeur marchande réelle.

Le compte que les Laval-

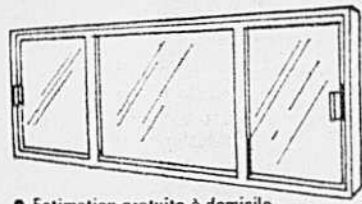
lois viennent de recevoir comporte les taxes suivantes: taxe foncière générale, taxe spéciale Laval, taxe spéciale du déficit d'ex-ville, taxe foncière spéciale d'ex-ville. Cette dernière taxe ne figurait pas au compte de 1971.

Le compte qui vient d'être envoyé comporte aussi une taxe de normalisation de 7,5 cents pour les déficits d'ex-ville. Le prochain compte qui sera envoyé au début de l'au-

tomme sera donc diminué de la taxe spéciale ex-ville et de la taxe de normalisation. Ce compte comprendra toutefois la taxe pour les travaux permanents.

Le maire Tétreault signale que les contribuables qui veulent comparer le compte de 1972 avec celui de 1971 doivent tenir compte des facteurs énumérés plus haut.

Commandez dès aujourd'hui et profitez de nos BAS PRIX



- PORTES 2" d'épaisseur
- FENETRES
- AUVENTS
- REVETEMENT EN ALUMINIUM

• Estimation gratuite à domicile
• Garantie écrite de 5 ans

ALUMIMART INC.

325-0993

6670 rue BOMBARDIER Saint-Léonard, Montréal 458



Investigations
L'AGENCE DETECTIVE NATIONALE INC.
1236 rue Bélanger E. Mt. Tel. 771-6688
Division de L'Agence de Sécurité Pilling Inc.

LE PRÉSIDENT DE LA CAMPAGNE



RENE LECLERC

M. René Leclerc, vice-président du Conseil de la Banque Canadienne Nationale, a accepté la présidence de la campagne de souscription 1972 de l'Association du Diabète de la province de Québec, Inc. L'Association veut recueillir \$100,000 pour poursuivre le travail essentiel (dépistage, information, recherche et réhabilitation) qu'elle accomplit auprès des diabétiques. Au Québec, présentement, plus de 75,000 personnes sont atteintes du diabète et ignorent leur état. La tâche à accomplir est donc énorme...

SPÉCIAL

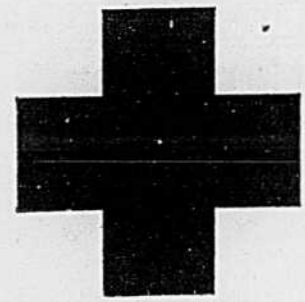
CHEZ A & W
du 28 février
au 5 mars

PAPA BURGER

59¢



Un vrai petit cœur...

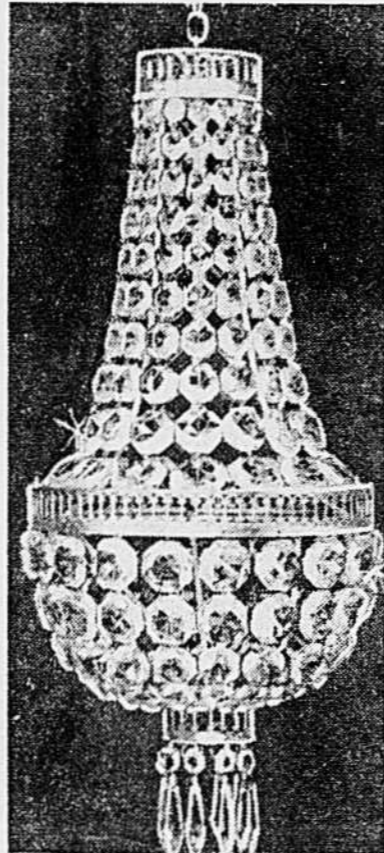


LA CROIX BLEUE DU QUÉBEC

Grâce à sa filiale, La Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie du Québec, la Croix Bleue offre de l'assurance-vie, des indemnités d'incapacité à court ou à long terme et de nombreux autres avantages d'assurance collective.

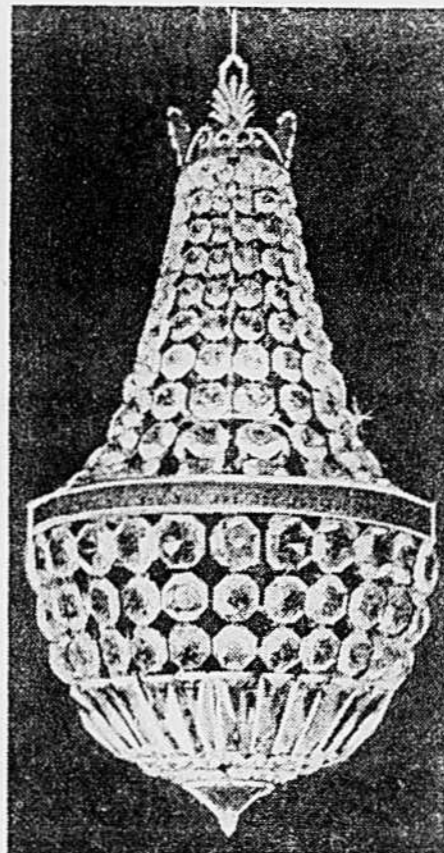
Super Spéciaux DE MARS

Ils sont doublement avantageux à cause de la qualité L.O.G. qui est inégalée.



No 312219 Cristal et or français. Diamètre 8 1/2", hauteur 18 1/2".
Prix de liste \$139.50
SUPER SPECIAL \$49.90

No 312239 Identique sauf diamètre 12", hauteur 24".
Prix de liste \$250.00
SUPER SPECIAL \$99.90



No 313949 Cristal et or français, diamètre 12", hauteur 24".
Prix de liste \$199.50
SUPER SPECIAL \$69.90

Cherchez le triangle jaune des SUPER-AUBAINES

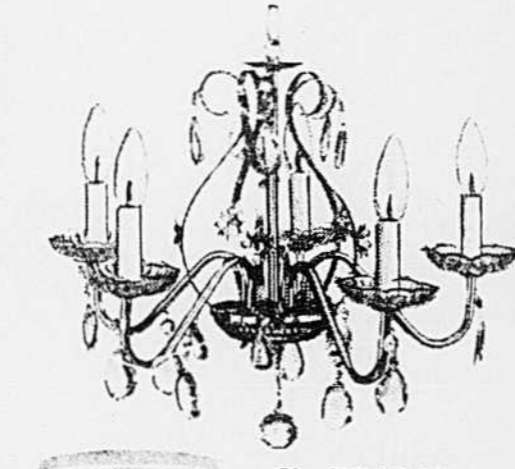


No 344639

Applique murale
Prix de liste \$29.50

SUPER SPECIAL \$11.90

AMPOULES EN SUS



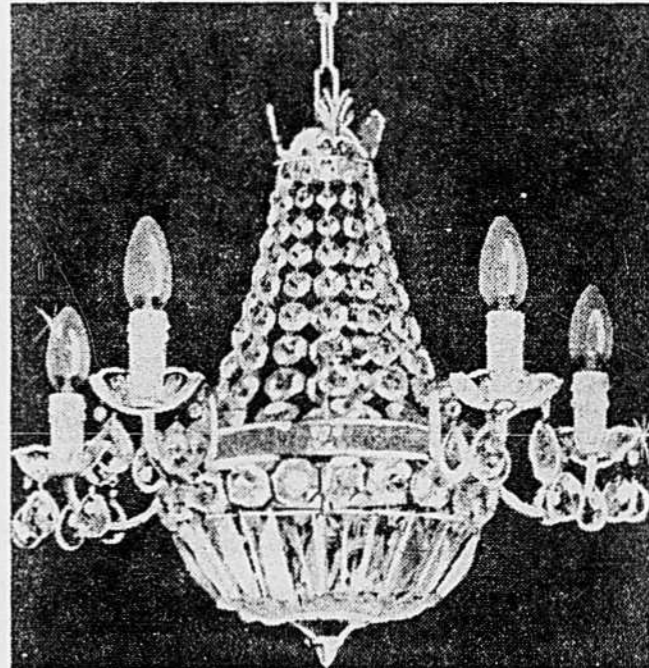
No ZA1000

Lustre fini or à cinq ampoules. Breloques et bobèches en cristal. Diam. 17 1/2", hauteur 31".
Prix de liste \$49.95
SUPER SPECIAL \$19.90



L'authentique **LAMPE COLLEGE** de LIGHTOLIER

Donne un éclairage d'une intensité de 70 pieds-bougies. Diffuse uniformément pour éliminer les ombres. Ampoule incluse.
Prix de liste \$23.95
SUPER SPECIAL \$15.90



No 3214889 Cristal et or français, cinq bougies plus trois à l'intérieur. Diamètre 19", hauteur 18".
Prix de liste \$228.50
SUPER SPECIAL \$79.90

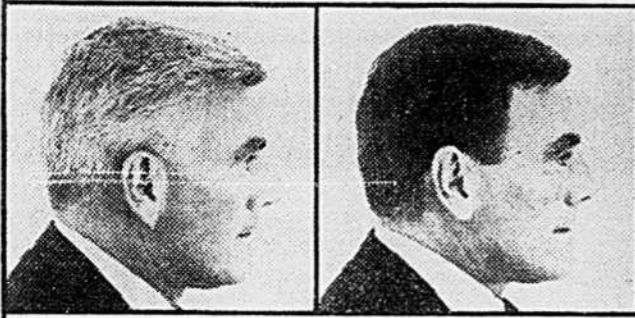
Visitez nos salles de montre, vous y trouverez des centaines d'autres SUPER SPÉCIAUX



2955 est. rue BELANGER, Montréal — 728-9241
HEURES D'OUVERTURE: du LUNDI au MERCREDI: de 8:30 a.m. à 5:30 p.m.; JEUDI et VENDREDI: de 8:30 a.m. à 9:00 p.m.; SAMEDI: de 8:30 a.m. à 5:00 p.m. Stationnement GRATUIT à l'arrière.

identifiés par les **TRIANGLES JAUNES**

Messieurs- Débarrassez-vous du gris. Paraissez 10 ans plus jeunes!



**En 2 semaines
vous paraitrez
beaucoup plus
jeune ou
vous serez
remboursé**

AVANT APRES 2 SEMAINES

TRAITEMENT-FIXATIF RD[®]
qui vous débarrasse du gris graduellement
tout en restaurant la couleur naturelle
jeune de vos cheveux. Ce n'est pas une
teinture salissante!

"RD" est un nouveau cosmétique miracle. Vous débarrasse de vos cheveux gris graduellement et discrètement en tout juste 14 jours tout en soignant votre chevelure. Pas de changement brusque embarrassant avec "RD". Il colore peu à peu, de façon telle que nul ne s'aperçoit du changement.

"RD" n'est pas une teinture salissante. Il ne laisse pas de marques, ne s'enlève pas, ne se délave pas, se mélange uniformément! Ne donne surtout pas à votre chevelure l'apparence de cheveux teints.

"RD" est économique et facile à employer. A employer tous les jours comme tout cosmétique de bonne qualité. Vous constaterez le changement graduellement, jour après jour, jusqu'à ce que vos cheveux reprennent leur aspect jeune, naturel. Continuez alors à l'employer aussi souvent que possible. "RD" est un produit d'un des plus grands laboratoires du monde et donne des résultats parfaits—d'après les essais effectués.

"RD" se vend en plus grande quantité que d'autres cosmétiques du genre. Il est employé par des millions d'hommes dans le monde entier qui ont réalisé qu'il est bien important pour leur travail ou leur vie sociale de paraître plus jeunes. Vos amis les plus proches l'emploient peut-être—on ne sait jamais avec "RD". A propos, avec "RD" vous n'avez pas à craindre de paraître trop âgé pour votre travail.

Exigez "RD" aujourd'hui— Le NOUVEAU tube \$2.50 seulement.
dans toutes les pharmacies. Le NOUVEAU flacon familial \$4.50

**RESULTATS GARANTIS
OU ARGENT REMIS**

Achetez aujourd'hui le nouveau cosmétique "RD" qui vous donne cette garantie: "RD" fera disparaître graduellement tous vos cheveux gris dans exactement 14 jours—vous fera paraître et vous donnera l'impression d'être plus jeune—ou votre argent vous sera remboursé.

P.S. pour obtenir les meilleurs résultats, n'utilisez que le shampooing "RD". Tout autre shampooing décolore le cheveu.



MEDCO PRODUCTS CO., 1801 Eglinton Ave. W., Toronto 345, Ont.

Lemieux: la preuve de la couronne est à peu près terminée

Le procès de Raymond Lemieux, accusé d'avoir participé à une émeute, le 10 septembre 1969, à St-Léonard, s'est poursuivi, hier, en première division des Assises, sous la présidence du juge Jacques Ducros, de la Cour du Banc de la reine.

La Couronne, qui devait vraisemblablement terminer ce matin la présentation de sa preuve, a cité à la barre des témoins les agents Pierre Marcoux et Venant D'Amour, de la Sûreté du Québec, et l'ex-président de la commission des écoles de St-Léonard, M. Jacques Deschesne.

Celui-ci a reconnu qu'il connaissait le prévenu depuis un bon moment. "En septembre 1969, a-t-il déclaré, j'ai reçu un appel de Raymond Lemieux, qui désirait louer une salle à l'école Jérôme

LeRoyer. Cette demande a été rejetée pour des raisons de sécurité. Quelques semaines plus tôt, des dégâts avaient été causés à l'école LeRoyer et nous voulions tout simplement éviter la répétition de certains actes de vandalisme."

Les agents Marcoux et D'Amour ont pour leur part affirmé qu'ils avaient été dépêchés le 10 septembre 69, à proximité de l'école Jérôme LeRoyer, l'un des points chauds de la manifestation, pour assurer l'ordre et la sécurité des citoyens.

Tous deux ont également déclaré qu'ils avaient identifié Raymond Lemieux au premier rang des manifestants. L'accusé aurait alors été coiffé d'un casque anti-émeute. L'agent Venant D'Amour a insisté sur la présence d'un groupe d'anglophones, des curieux, qui, peu après l'arrivée

du premier contingent de manifestants, auraient riposté violemment à une pluie de projectiles de toutes sortes.

En matinée, Me Claude Lebeault, procureur de Raymond Lemieux, avait protesté contre la présentation, par la Couronne, de témoins qui, lors de l'enquête préliminaire et du premier procès avorté de Lemieux, n'avaient pas été cités à la barre.

"Il ne faudrait pas, a-t-il dit, que la Couronne mobilise des témoins nouveaux chaque fois qu'on recommencera ce procès."

Enfin, Me Lebeault a présenté une requête visant à obtenir de la couronne la liste de tous ses témoins. Le juge Ducros a rejeté cette requête, soutenant que rien, dans le code criminel, ne lui permettait d'obliger la poursuite à fournir à la défense la liste de ses témoins.

Seulement 5 ans au lieu de la détention préventive

Les requêtes en détention préventive, que ce soit pour accuser un individu d'être un criminel d'habitude ou pour l'inculper d'être un psychopathe sexuel, sont, en fait, les plus graves auxquelles ait à faire face un prévenu. Car, jusqu'à maintenant tout au moins, ces détentions préventives, lorsqu'elles ont été ordonnées par les tribunaux, n'ont pas été "sabrées" par la commission des libérations conditionnelles.

Aussi Jean-Louis Breton peut-il se compter fort chanceux d'avoir échappé à l'accusation d'avoir été un délinquant sexuel dangereux, selon l'article 687 du code pénal, à cause d'une journée manquante dans l'avis qui a signifié la couronne, en novembre dernier.

Cette requête lui avait été signifiée le 19 novembre, avec avis de présentation pour le 26 novem-

bre, à 10 h a.m. Il y eut alors deux ajournements, aux 14 décembre et 24 janvier, mais lorsque la poursuite, à cette date, voulut faire entendre des témoins, le procureur de la défense, Me Philippe E. Panmeton, s'y opposa, en soutenant que le délai de sept jours francs prescrit par le code n'avait pas été respecté.

Et le juge René T. Hébert vient de lui donner raison, en soulignant que cette prescription, qui est loin d'être inutile, est abso-

lument impérative, et que les deux ajournements consentis par la défense n'ont aucunement réparé l'erreur commise. Breton, qui a déjà été condamné à cinq peines consécutives d'un an de prison pour attentats à la pudeur de fillettes âgées de 7 à 9 ans, n'aura donc qu'à purger la peine de cinq années qui lui a été ainsi imposée.

Kellogg's
PRODUCT
19

A tasty blend of oats, wheat, corn and rice.
Un mélange savoureux d'avoine, blé, maïs et riz.

Nutrients per Ounce	
Thiamine	0.8mg
Riboflavin	1.0mg
Niacinamide	6.0mg
Iron	4.0mg
Protein	4.8g
Fat	0.1g
Carbohydrate	20.6g

Nutrients per 100g	
Thiamine	0.8mg
Riboflavin	1.0mg
Niacinamide	6.0mg
Fer	4.0mg
Protéines	4.8g
Matières grasses	0.1g
Hydrates de carbone	20.6g

Kellogg présente le Produit 19

Un coup d'oeil à la liste des bonnes choses imprimée sur les boîtes du nouveau Produit 19 de Kellogg vous révèle comme le contenu peut être nourrissant. La première cuillerée de nouveau Produit 19 vous révèle aussi autre chose d'important. Voilà bien le goût, la saveur délectable que l'on peut attendre de quatre grains différents. Bonne valeur nutritive. Goût exquis. C'est là ce qui caractérise le nouveau Produit 19 de Kellogg.

© Kellogg Company of Canada Limited 1972

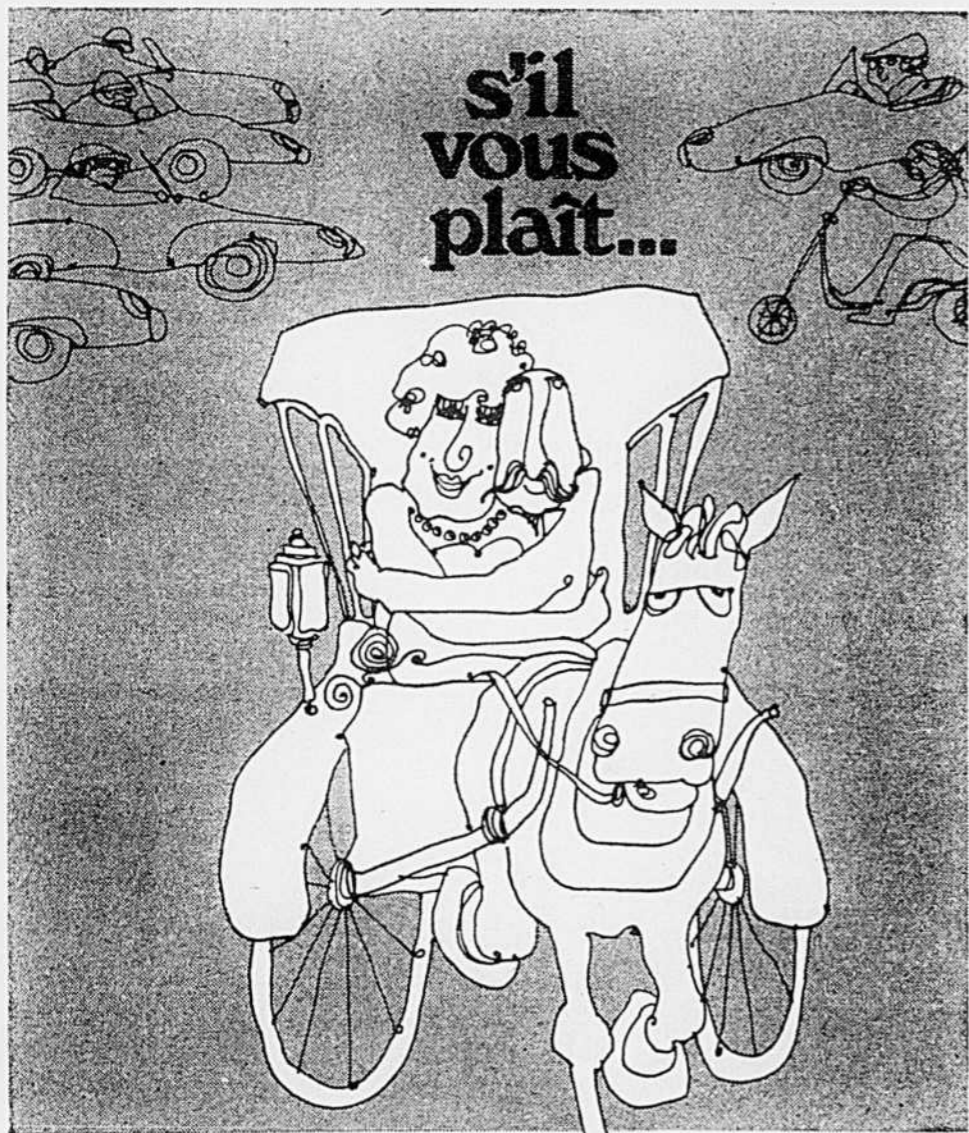
7c

ÉPARGNEZ sur le nouveau **Produit 19 de Kellogg.**

7c

Au marchand. Nous vous rembourserons ce bon, plus 3 cents pour frais de manutention, si les conditions de notre offre sont remplies par vous et le client. Envoyez le bon à Boîte postale 5517, London, Ontario. Les factures prouvant l'achat d'un stock suffisant pour couvrir les bons présentés devront être produites sur demande. Un seul remboursement par boîte. Cette offre est nulle là où elle est interdite, sujette à permis ou taxes. Valeur au comptant: 1/20 de 1c.

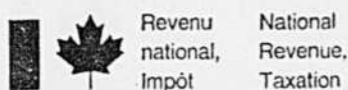
7c



**s'il
vous
plaît...**

**une autre fois
comme autrefois!**

- La déclaration d'impôt que vous devez remplir avant le 30 avril s'applique à vos revenus de l'année 1971 (ceux de l'année dernière) alors que la réforme fiscale n'était pas encore en vigueur. C'est donc une autre fois comme autrefois.
- Consultez le guide officiel que vous avez reçu. Il contient les réponses à toutes vos questions.
- Et surtout vérifiez bien vos calculs. C'est de là que proviennent la plupart des erreurs.
- Si, toutefois, vous ne trouvez pas le renseignement désiré, adressez-vous aux spécialistes du bureau de district d'impôt le plus proche de chez vous. Ils sont là pour vous aider.



du niveau du MÈTRO EATON

CENTRE-VILLE, AUSSI à POINTE-CLAIRE et ANJOU



Pantailleurs pour dames

Spécial
12⁷⁷
ensemble



Peignoirs 'laver-porter'

Spécial
3⁹⁹
ch.



Robes et blousons pour jeunes filles

24⁹⁹
ensemble



Sacs à main en vinyle froissé

Spécial
3⁹⁹
ch.

1. Ensemble tunique et pantalon mode à prix avantageux! Tricot "Fortrel" et acétate lavable-machine. La tunique effet de tricot gaufré avec col à pointes et patte boutonnée devant. Ceinture liée. Pantalon à jambes évasées sur bande de taille élastique; couleur dominante du haut. Marine/blanc, rouge/blanc, ou lilas/blanc. Tailles petite, moyenne, grande.

Mélange léger polyester et coton semé de fleurs. Manches courte, boutonage frontal. Une poche plaquée très pratique. Au choix: 2. Col mandarin. 3. Col à pointes. Predominance de bleu, lilas, jaune. Tailles petite, moyenne ou grande.

Ensembles tout-aller en polyester crepe.
4. Pour juniors; motif jacquard avec corsage de la robe uni. Sans manches, encolure ronde et glissière au dos. Blouson avec col à pointes, glissière frontale et 2 simili poches à rabat. Predominance de bleu ou lilas. Tailles 7 à 15.
5. Pour jeunes filles; quadrille discret avec corsage de la robe uni. Sans manches, col montant et glissière au dos. Blouson à encolure dégagée. Lilas, marine. Tailles 10 à 18.

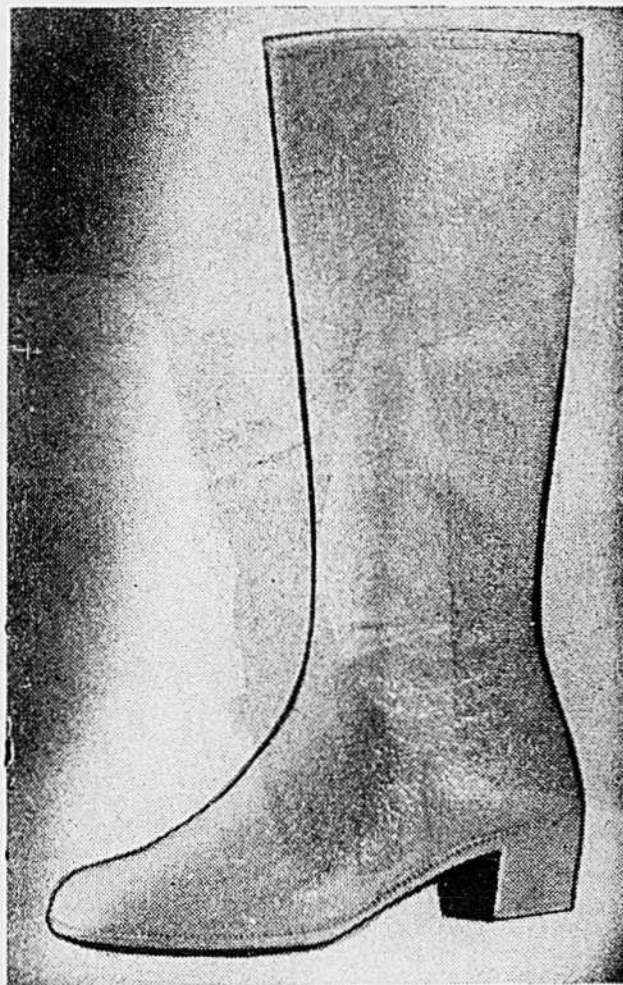
Deux versions en vinyle effet laque pour un bas prix remarquable.
6. Fourre-tout à 2 poignées avec glissière dessus et 4 compartiments extérieurs (2 zippés, 2 façons pochettes). Garnitures ton or. Effet laqué noir, blanc, os ou rouge.
7. Sac à bandoulière fermée à pression. Décoration cloutée et anneaux ton argent. Noir, blanc, os ou rouge.

Eaton centre-ville (niveau du metro), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 946.

Eaton centre-ville (niveau du metro), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 909.

Eaton centre-ville (niveau du metro), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 941.

Eaton centre-ville (niveau du metro), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 917.



Bottes en caoutchouc pour dames

Spécial
4⁹⁹
la paire

Bottes en caoutchouc étanche pour mieux vous protéger de la gadoue. Caoutchouc d'allure alligator; tige 16", talon 2". Teintes de brun ou os. Pointures 6 à 9.

Eaton est juste au bout du fil

842-9211

Eaton centre-ville (niveau du metro), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 938



La belle aventure avec ANNE MARIE

1. "Lait sensas" démaquillant liquide: lait nettoyant renfermant de l'essence de concombre. Pour peaux grasses ou normales. 6 oz **2.95**

2. "Base lumière" base de maquillage: crème hydratante et protectrice (avec huile de vison). Pour tous les types de peau. 6 oz **2.95**

3. "Lotion hydratonic" lotion tonifiante et hydratante (à l'azulène) pour tous genres de peau. 6 oz **2.95**

4. "Lait jeune femme" démaquillant pour peaux sèches. 6 oz **2.95**

5. "Caprimousse" nettoyant pour peaux grasses. Préviend également les comédons. Renferme de l'azulène. 1 1/2 oz **1.50**

6. "Lysingmask": masque hydratant qui nettoie en profondeur. Laisse l'épiderme satiné. 1 1/2 oz **2.95**

Habillez vos jambes!

1. Bas-culotte ordinaires: culotte renforcée, jambe en nylon diaphane dans des teintes de beige, taupe, café, coquille d'oeuf, marine ou fusain. Tailles petite, moyenne, grande ou forte. 4 pour **3.05**

Bas-culotte tout nylon diaphane: beige, taupe, café, coquille d'oeuf, marine ou fusain. Tailles petite, moyenne, grande ou forte. 4 pour **3.05**

Bas-culotte pour tailles fortes: pour les 190 à 225 livres. Au choix, beige, taupe, café ou coquille d'oeuf. 4 pour **3.05**

2. Bas nylon à entrée extensible: pointes renforcées et talon chair. Beige, taupe, moka ou sucre. 12 paires **3.05**

Eaton centre-ville (niveau du metro), Anjou, Pointe-Claire Rayon 901

Eaton est juste au bout du fil

842-9211

Livraison sans frais des commandes de plus de 3.



LE CONSOMMATEUR COMPTE!

SEMAINE DE LA CONSOMMATION AU CANADA, MARS 1-7

subventionnée par

L'ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS DU CANADA

Faites entendre votre voix — joignez l'ACC aujourd'hui!
Ecrivez: "Consommateurs", 100 rue Gloucester, Ottawa 4, Ont.



Offre-prime Anne Marie!

L'achat de 3.00 ou plus de produits Anne Marie vous donne droit sans frais supplémentaires aux 3 articles suivants (formats-échantillons). 1. "Base lumière" base de maquillage; 2. Cologne apres-bain; 3. Shampoing. Profitez de cette aventure... Anne Marie.

Achats au magasin seulement.

Eaton centre-ville (niveau du metro), Anjou. Rayon 912

EATON

COMMANDEZ

cette cuisinière Viking Eaton 72...
 c'est une valeur sûre!
 Achetez-la maintenant,
 Eaton vous l'offre en spécial.

Cuisinière 30" avec
 tournebroche

Spécial
244⁹⁵
 blanc

- La surface de cuisson en retrait présente 4 éléments entièrement amovibles avec contrôles de chaleur variables à l'infini
- Prechauffage automatique du four
- Tournebroche et four éclairé
- Horloge électrique automatique
- Prise pratique pour accessoire
- Modèle pratique pour accessoire
- Modèle S2351R, environ 30" x 26" x 46" de hauteur
- 220 volts requis, installation en sus
- Vert avocat, jaune moisson ou ton cuivre, 10.00 en sus

Eaton centre-ville (cinquième étage), Anjou,
 Pointe-Claire. Rayon 256



Quelques compacts Viking Eaton aussi en spécial!



Séchoir
 portatif
 Spécial
149⁹⁵

Seulement 24" de largeur
 mais accepte une charge
 de 5.5 lb; hublot; roulettes;
 modèle ED500 en blanc
 seulement, environ 29 1/2" H.
 x 24" P. x 19" L. 110 volts.



Réfrigérateur
 compact
 Spécial
197⁹⁵

Format 9.3 pi. cu. à dégivrage
 automatique; deux
 portes; congélateur d'une
 capacité de 62.3 lb; 3 ta-
 blettes, plateau à oeufs et
 bac à légumes; modèle
 DR293 D.W., environ 21 1/2"
 x 23 1/2" x 59 1/2" de hauteur.
 Blanc seulement.



Réfrigérateur
 compact
 Spécial
169⁹⁵

Capacité de 10.8 pi. cu., ti-
 roir à viande et bac à légu-
 mes; modèle à porte uni-
 que avec congélateur d'u-
 ne capacité de 41.6 lb.
 Dégivrage manuel. Modèle
 DR211D, environ 23 1/2" x
 25 1/2" x 55 1/4" de hauteur.
 Blanc seulement.

Eaton est juste au bout du fil... **842-9211**

Eaton centre-ville (cinquième étage), Anjou, Pointe-Claire. Rayons 257/259

Possédez-les aujourd'hui grâce à votre compte Eaton

HEURES D'AFFAIRES EATON: LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9 H 30 A 18 H — JEUDI, VENDREDI DE 9 H 30 A 21 H — SAMEDI DE 9 H A 17 H — LE STANDARD OUVRE A 8 H 30. 842-9211